

Profil de compétences

Rôle: Conducteur de travaux

Gestion des documents

Date	Version:	Description	Autorisé par
13.11.2019	0.9	Sur la base des situations de travail validées et des FCR, des compétences opérationnelles (dimensions de compétences) ont été formulées, version en vue de l'enquête menée dans le groupe d'accompagnement novembre 2019	Groupe de projet des entrepreneurs du masterplan
03.06.2020	1.0	Affirmations pour l'enquête qui sera réalisé au sein du groupe d'accompagnement et du groupe de projet (juin - août 2020)	SSE, après révision avec le groupe de travail ad hoc (experts)
25.09.2020	0.91	Profil de compétences dans lequel ont été intégrés les précisions et les retours linguistiques à l'enquête au sein du groupe d'accompagnement de novembre 2019 ainsi que les résultats clairs de l'enquête de juin 2020.	Examiné par des experts dans le cadre de l'ateliers du 7 septembre 2020
19.10.2020	0.99	Profil de compétences D	Conférence de révision 19.10.2020, dans la perspective de la rédaction finale D
25.11.2020	1.0	Profil de compétences F	Après la rédaction finale par experts

Vue d'ensemble du profil de compétences «Conducteur de travaux»

SITUATIONS DE TRAVAIL						
DCO						
1) Acquisition	1.1 Entretien et développer les réseaux à l'échelle de la branche de la branche	1.2 Mettre en œuvre les mesures d'acquisition	1.3 Calculer les prix des offres et établir les devis pour l'objet proposé	1.4 Conseiller en matière de BIM et autres modèles numériques	1.5 Contribuer dans le cadre d'offres basées sur BIM et autres modèles numériques	1.6 Analyser les appels d'offres
2) QES - Qualité, environnement et sécurité	2.1 Assurer le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé dans le cadre des projets de construction confiés	2.2 Assurer le respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction dans le cadre des projets de construction confiés	2.3 Assurer le respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement dans le cadre du projet de construction confié	2.4 Garantir le niveau de qualité et la gestion du risque convenus contractuellement dans le cadre des projets de construction confiés	2.5 Assurer le respect du droit des contrats dans la mise en œuvre	
3) PRÉPA - Préparation du travail	3.1 Déterminer les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour les projets de construction confiés et organiser sa mise à disposition	3.2 Établir le programme de construction et la planification pour les projets de construction confiés	3.3 Répartir les travaux à exécuter	3.4 Organiser l'intervention du personnel et des sous-traitants	3.5 Élaborer des programmes de construction basés sur BIM et autres modèles numériques	3.6 Élaborer des concepts d'exécution avec le BIM et d'autres modèles numériques pour la zone de travail confiée
	3.7 Réaliser des achats					
4) Réalisation	4.1 Conduire l'ouverture, l'installation et la sécurisation des chantiers	4.2 Conduire et coordonner les travaux de mensuration et de piquetage dans le cadre des projets de construction confiés	4.3 Coordonner l'exécution des travaux de construction	4.4 Initier et coordonner l'utilisation de nouvelles méthodes, technologies et matériaux de construction	4.5 Conduire et coordonner des travaux complexes de traçage et de piquetage	
5) Surveillance, travaux finaux	5.1 Surveiller l'exécution des travaux de construction	5.2 Procéder au suivi des prestations fournies pour les projets de construction confiés et contrôler la rentabilité des chantiers	5.3 Établir le cahier des charges pour les projets de construction confiés à l'aide du BIM et le contrôler régulièrement			
6) Collaboration en équipe	6.1 Agir en équipe	6.2 Mettre en œuvre les concepts pour la gestion de l'information et du savoir ainsi que pour la communication	6.3 Identifier les conflits internes, les aborder de manière constructive et procéder aux interventions nécessaires			
7) Collaboration avec des tiers	7.1 Communiquer de manière appropriée avec les parties prenantes externes et optimiser la coopération au sein des projets de construction confiés	7.2 Conseiller et accompagner les clients et les autres parties prenantes tout au long de l'exécution du mandat	7.3 Identifier les conflits externes, les aborder de manière constructive et procéder aux interventions nécessaires	7.4 Négocier avec les fournisseurs et les sous-traitants conformément aux directives		
8) Gestion du personnel	8.1 Instruire et motiver les responsables de chantiers et les collaborateurs dans le cadre des projets de construction confiés	8.2 Soutenir la formation initiale et continue des collaborateurs	8.3 Former les apprentis	8.4 Soutenir le recrutement des collaborateurs	8.5 Mener les entretiens avec les collaborateurs	

9) Gestion d'entreprise	9.1 Soutenir les processus stratégiques	9.2 Assurer la planification des investissements conformément aux directives	9.3 Identifier et introduire les nouvelles tendances du marché	9.4 Mettre en œuvre les activités marketing		
10) Autogestion	10.1 Réfléchir de façon entrepreneuriale dans le cadre des processus complexes	10.2 Utiliser des techniques de travail	10.3 Communiquer de manière convaincante et avoir une attitude persuasive	10.4 Résoudre des problèmes complexes	10.5 Développer en permanence ses compétences techniques et de gestion, et les transmettre dans le cadre du projet de construction	10.6 Gérer les changements et les nouveautés
	10.7 Garantir ses performances personnelles					

Profil de compétences

INFOBOX - dimensions de compétences

Dans les dimensions de compétences, **les connaissances sont divisées en trois catégories**. Cette méthode permet de décrire les connaissances professionnelles des travailleurs. Veuillez trouver ci-après une explication des catégories.

Connaissances de base	Vue d'ensemble Les connaissances de base représentent la catégorie la plus basse des connaissances. Le travailleur dispose d'une vue d'ensemble des connaissances professionnelles dont il a besoin pour l'exécution d'une tâche.
Connaissances pratiques	Des connaissances qui se traduisent dans la pratique Les connaissances pratiques représentent la catégorie moyenne des connaissances. Le travailleur peut mettre en pratique ses connaissances professionnelles de manière autonome.
Connaissances approfondies	Connaissances théoriques et pratiques Les connaissances approfondies représentent la catégorie la plus élevée des connaissances. Le travailleur est en mesure de mettre en pratique ses connaissances professionnelles de manière autonome, les partager avec ses collaborateurs et les analyser.

1. Acquisition

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
1.1 Entretien et développer les réseaux à l'échelle de la branche de la branche <p>Les conducteurs de travaux développent et entretiennent activement leur réseau via l'échange d'expérience avec les maîtres d'ouvrage, les planificateurs et les fournisseurs.</p> <p>Ils réfléchissent à l'état actuel de leur réseau (privé et professionnel) et se demandent quelle utilité professionnelle ils en retirent. Ils sont membres d'organisations, comme des clubs, des partis politiques ou des associations.</p> <p>Les conducteurs de travaux participent de façon ciblée aux réseaux et aux manifestations qui correspondent à leurs intérêts professionnels et personnels et qui leur conviennent.</p> <p>Ils utilisent les réseaux existants pour assurer l'échange d'expériences, se renseigner sur les thématiques actuelles dans la branche et se procurer des informations pertinentes pour l'entreprise. Ils entretiennent les contacts obtenus dans ce contexte, en tenant compte de l'intérêt de leur entreprise. Ils adoptent une attitude ouverte et active lorsqu'ils accèdent à de nouveaux réseaux. Ils obtiennent des renseignements sur les besoins et les informations des clients, puis les exploitent. Ils utilisent les réseaux sociaux sur Internet.</p> <p>De temps en temps, ils vérifient si la participation à des organisations, associations professionnelles et autres réseaux leur est utile ou leur apporte des avantages, et ils en tirent leurs propres conclusions. Ils consultent le supérieur hiérarchique pour décider du renouvellement éventuel de leur réseau par des sorties et de nouvelles adhésions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances sur les organisations, associations professionnelles, personnes, contacts commerciaux concernés, etc. • Connaissance approfondie de la conformité (Compliance) • Relier des informations provenant de différentes sources • Bonnes compétences de communication • Sociabilité, ouverture aux autres • Empathie, sensibilité • Conscience de l'importance des réseaux et des contacts dans les réseaux • Politesse • Comportement correct • Grande autonomie / responsabilité individuelle 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisent les réseaux dans leur environnement économique et politique pour échanger des expériences. • Participent de façon ciblée aux réseaux et aux manifestations pertinents pour la branche, en ligne et hors ligne. • Ont une connaissance approfondie des organisations, associations professionnelles, personnes et contacts commerciaux concernés. • Disposent de compétences leur permettant d'entamer et de mener des entretiens de qualité. • Donnent une impression ouverte, sympathique et sociable aux personnes qu'ils rencontrent. • Veillent à faire régulièrement et de manière ciblée du réseautage avec leurs contacts. • S'intéressent aux questions politiques. • Respectent la conformité sur les chantiers. • Vérifient régulièrement si leur participation leur est utile et en tirent leurs propres conclusions.
1.2 Mettre en œuvre les mesures d'acquisition <p>Les conducteurs de travaux sont la carte de visite de l'entreprise lors de sa présence sur les chantiers et la représentent dès le premier contact.</p> <p>Ils entretiennent les contacts avec les clients et les commerciaux en s'appuyant sur la stratégie marketing de l'entreprise.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent sur les clients potentiels et sur la façon d'attirer leur attention, p. ex. avec de la publicité, des sites Internet, des événements, des journées spécialisées, des réseaux sociaux ou des contacts personnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du marché et des acteurs du marché (y compris les fournisseurs) • Connaissance des canaux de communication adaptés aux groupes cibles • Connaissance de la stratégie marketing, ainsi que des outils marketing et publicitaires de l'entreprise • Connaissance de la situation économique de l'entreprise. • Connaissance des principales compétences de l'entreprise. • Informations complètes sur le client • Identifier les besoins et savoir y répondre • Connaître et appliquer les méthodes de fidélisation de la clientèle • Connaître et utiliser les techniques d'entretien et de questionnement 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissent le contact avec les clients et les commerciaux par différents canaux de communication. • Recourent à des mesures de marketing adéquates pour représenter le chantier à l'extérieur. • Ont une connaissance approfondie de la stratégie marketing ainsi que des supports publicitaires de l'entreprise. • Ont une connaissance approfondie de l'analyse client (segments du marché, groupes cibles, profil du client, etc.). • Ont une connaissance pratique des techniques de vente et des méthodes de fidélisation de la clientèle.

<p>Ils planifient et préparent les supports de présence publicitaire sur le chantier.</p> <p>Ils réfléchissent à la manière d'établir le contact avec un client. Dans ce contexte, ils consultent leur supérieur. Ils réfléchissent au choix des commerciaux et les contactent ensuite.</p> <p>Ils surveillent les activités de construction sur leur marché (p. ex. futurs projets de construction).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de vente Analyse client Attitude respectueuse et valorisante avec les clients, les fournisseurs, etc. Réseau de qualité Soutien de la direction de l'entreprise Construction de la relation avec le conducteur de travaux Bonnes manières Empathie, sensibilité (prendre en compte les besoins et les préoccupations des clients au sujet de l'offre et du contact) Représenter la société Vouloir réaliser un bénéfice 	<ul style="list-style-type: none"> Ont une connaissance pratique des techniques courantes d'entretien et de questionnement. Ont une connaissance de la situation économique de l'entreprise et des principales compétences de l'entreprise. Veillent à une prise de contact avec les clients adaptée aux groupes cibles et aux besoins. Veillent à une attitude respectueuse et valorisante avec les clients. S'engagent en faveur d'un entretien systématique des réseaux. Consultent, si nécessaire, le supérieur hiérarchique en ce qui concerne les stratégies d'acquisition et de marketing. Analysent les activités de construction sur leur marché et en tirent les conséquences. Tirent des enseignements des réactions des clients aux mesures publicitaires (campagnes de communication et de publicité) et en tirent des conséquences.
<p>1.3 Calculer les prix des offres et établir les devis pour l'objet proposé</p> <p>Les conducteurs de travaux épaulent le supérieur hiérarchique ainsi que les collaborateurs ou les départements responsables dans le cadre du calcul des devis en leur fournissant des valeurs tirées de leur expérience. Ils établissent des devis en se basant sur le calcul des prix.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent au sujet du mandat ou du projet de construction à l'aide de la documentation disponible et des données tirées des entretiens avec les clients. Ils étudient les devis et réfléchissent à la faisabilité. Ils identifient, en concertation avec le supérieur hiérarchique, les compétences nécessaires à la définition des prix. Ils s'appuient sur les consignes internes, les règles de conformité et les valeurs tirées de leur expérience et les instructions de leur supérieur hiérarchique pour définir les prix. Ils s'informent sur les projets et des alternatives ainsi que des fournisseurs potentiels et de leurs conditions de livraison. Ils évaluent les opportunités et les risques d'un projet.</p> <p>Ils préparent les composants et positions pour l'offre avec des outils numériques et d'autres moyens auxiliaires.</p> <p>Les conducteurs de travaux calculent les devis en tenant compte des composantes des coûts. Ils établissent des devis écrits avec un récapitulatif des conditions (délais, conditions de paiement, etc.). Ils établissent les offres conformément aux consignes internes, en fonction des principales composantes des coûts, telles que les salaires, le matériel, l'inventaire, les prestations externes, les mesures spécifiques au chantier, etc. Ils clarifient les autorisations de signature en interne et transmettent l'offre au client dans les délais. Ils répondent aux demandes du client.</p> <p>Après la réception de l'offre par les clients, les conducteurs de travaux vérifient si elle correspond aux souhaits de ces derniers et si elle est correcte et compréhensible. Ils s'informent régulièrement du traitement de l'offre auprès du client.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance détaillée du cahier des charges, y compris des coûts estimés des salaires, des matériaux, de l'inventaire, des prestations extérieures, etc. Savoir calculer les prix de l'offre en tenant compte de tous les aspects pertinents Savoir établir des devis selon les besoins des clients (transparence, clarté) Bonne communication avec les clients et les services internes Clarté, réflexion systémique (mettre en relation la faisabilité, la durée et les coûts) être en mesure de respecter les délais et les règles de conformité 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> Calculent les devis sur la base de valeurs empiriques et des consignes internes. Établissent des offres pour l'objet proposé. Ont une connaissance approfondie du cahier des charges et des conditions générales, y compris les différentes estimations de coûts. Ont une connaissance approfondie de l'élaboration des offres et du recours aux outils numériques et autres moyens auxiliaires. Ont une connaissance approfondie des compétences internes en ce qui concerne la définition des prix et le droit de signature. Ont des connaissances approfondies de la précalculation. S'engagent pour des processus, des exécutions et une communication axés sur les clients. Veillent à l'établissement d'offres transparentes, compréhensibles et dans les délais. Se concertent si nécessaire avec les clients et le supérieur hiérarchique. Respectent les règles de conformité. Vérifient après la remise des offres si elles correspondent aux souhaits des clients, si elles sont correctes et compréhensibles et prennent le cas échéant des mesures correctives. Surveillent l'état d'avancement des offres et prennent des mesures adéquates si les délais ne sont pas respectés. Évaluent les opportunités et les risques d'un projet de manière réaliste.

<p>1.4 Conseiller en matière de BIM et autres modèles numériques</p> <p>Les conducteurs de travaux soutiennent toutes les personnes impliquées dans la planification et la modélisation de projets de construction confiés à l'aide du Building Information Modelling (modélisation BIM) et d'autres modèles numériques.</p> <p>Ils s'informent sur les difficultés des projets de construction confiés et réfléchissent à la manière dont ils peuvent les aborder de manière durable sur la base du BIM et d'autres modèles numériques.</p> <p>Ils exercent une activité de conseil et assistent toutes les personnes impliquées dans le processus de planification et de construction avec la modélisation numérique.</p> <p>En s'appuyant sur le BIM et d'autres modèles numériques, ils font des propositions pour intégrer le développement durable au projet de construction confié. Ils présentent le développement durable comme une variante constructive parmi d'autres et montrent ses avantages et ses inconvénients. Ils étudient avec les architectes, les planificateurs etc. la faisabilité des variantes proposées.</p> <p>Ils contrôlent le processus de planification de la construction avec le BIM et d'autres modèles numériques. Au besoin, ils apportent les corrections nécessaires et aident les planificateurs à rectifier la planification grâce à la modélisation numérique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne connaissance de la modélisation BIM • Savoir associer une activité de conseil et de soutien avec la modélisation BIM • Savoir communiquer et convaincre • S'intéresser au BIM et aux développements numériques • Être prêt à travailler avec des données numériques • Savoir plausibiliser les données numériques 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillent toutes les parties prenantes dans la planification/modélisation des projets de construction à l'aide du BIM. • Ont une connaissance pratique de la modélisation BIM et d'autres modèles numériques. • Ont une connaissance de base dans la consultation et l'assistance basées sur la modélisation BIM et d'autres modèles numériques. • S'engagent pour l'utilisation de données numériques. • S'intéressent à l'utilisation du BIM. • Veillent à pratiquer une communication convaincante. • Analysent la plausibilité des données numériques et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Contrôlent le processus de planification à l'aide du BIM et d'autres modèles numériques et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>1.5 Contribuer dans le cadre d'offres basées sur BIM et autres modèles numériques</p> <p>Les conducteurs de travaux contribuent dans le cadre d'offres basées sur les données BIM et d'autres modèles numériques.</p> <p>Ils s'informent sur les données actuelles basées sur la modélisation.</p> <p>Ils se renseignent pour savoir s'il est pertinent d'utiliser des matériaux multifonctionnels et intelligents (coûts, temps, durabilité, valeur ajoutée pour le client, etc.). Ils prennent en compte l'utilisation des nouvelles technologies numériques ainsi que la question du développement durable dans leurs devis basés sur le BIM.</p> <p>Ils utilisent activement le BIM et d'autres modèles numériques dans le processus d'offre. Ils demandent les documents compatibles avec BIM pour l'établissement des devis.</p> <p>Lors de la réalisation de devis, les conducteurs de travaux contrôlent les données BIM et d'autres modèles numériques afin de garantir la plausibilité de leurs devis basés sur ces données. Ils évaluent, en concertation avec les collaborateurs correspondants, s'il a été ou s'il serait judicieux d'utiliser de nouveaux matériaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances pratiques du BIM, de son utilisation et de ses possibilités • Savoir réaliser des devis avec des données BIM • S'intéresser au BIM et aux innovations numériques (p. ex. engins semi-automatisés, équipements intelligents et cyber-physiques, éléments de construction modulaires, matériaux intelligents, etc.). • Être prêt à travailler avec des données numériques • Savoir plausibiliser les données numériques 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutiennent l'établissement de devis sur la base de données BIM. • Demandent les documents compatibles avec BIM pour l'établissement des devis. • Ont une connaissance approfondie du BIM et ses possibilités. • Ont des compétences pratiques de l'établissement de devis sur la base de données BIM. • S'intéressent au BIM et à l'utilisation d'autres technologies numériques dans la construction (par ex. machines de chantier partiellement automatisées, équipements intelligents et cyber-physiques, etc.). • Vérifient la plausibilité des données des modèles numériques et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Réfléchissent à l'utilisation de nouveaux matériaux de construction en s'appuyant sur les retours des collaborateurs et en tirent les conséquences.
<p>1.6 Analyser les appels d'offres</p> <p>Les conducteurs de travaux analysent les appels d'offres et évaluent si l'entreprise doit participer ou non.</p> <p>Ils se renseignent sur le projet en se basant sur la documentation de l'appel d'offre et, le cas échéant, demandent des informations complémentaires auprès des organes compétents.</p> <p>Ils évaluent les opportunités et les risques du projet proposé. S'ils envisagent de soumettre une offre, ils en discutent avec les supérieurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'analyse • Connaissance de l'évaluation des risques et des opportunités • Connaissance du marché et des acteurs du marché • Relier des informations provenant de différentes sources 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analysent les appels d'offres et en déduisent des mesures. • Ont une connaissance approfondie de la procédure d'appel d'offres. • S'intéressent aux futurs projets possibles. • Se concertent si nécessaire avec les supérieurs hiérarchiques. • Examinent les appels d'offres et en déduisent les mesures à prendre.

hiérarchiques et présentent les résultats de leur analyse.		
2. QES - Qualité, environnement et sécurité		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>2.1 Assurer le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé dans le cadre des projets de construction confiés</p> <p>Les conducteurs de travaux s'assurent de l'application des lois et des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé dans le cadre du projet de construction confié.</p> <p>Les conducteurs de travaux listent les dangers et risques qui existent lors de l'exécution de travaux de construction à l'aide de leurs propres expériences, de feuillets d'information et de notes, en accord avec le supérieur hiérarchique. Ils appliquent les prescriptions et mesures à mettre en œuvre sur le lieu de travail en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Ils évaluent à partir des plans, des documents et de la situation topographique, etc. les conditions particulières et dangers relatives à leur chantier.</p> <p>Ils planifient les mesures stratégiques, techniques et organisationnelles relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé (y compris les mesures de formation et de formation continue des collaborateurs). Sur cette base, ils élaborent les concepts nécessaires pour l'application des lois et des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé. Ils rédigent les annexes aux contrats correspondantes avec les entreprises de sous-traitance pendant la phase de construction.</p> <p>Ils demandent et utilisent le matériel et l'infrastructure nécessaires pour garantir la sécurité au travail et la protection de la santé, pour que les collaborateurs possèdent les compétences nécessaires pour les travaux prévus. Ils organisent sur le chantier les mesures de sécurité, impliquent les collaborateurs dans leur mise en œuvre et les instruisent. Ils s'entendent avec le maître d'ouvrage et ses représentants sur les mesures de sécurité et les intègrent dans les obligations. Ils appliquent eux-mêmes en permanence les mesures de sécurité et de protection de la santé sur les chantiers de construction dans le cadre de leur travail (port d'équipements de protection individuelle, comportement, etc.). Ils adoptent des mesures immédiates en cas de danger imminent. Ils s'assurent que le matériel complet est disponible sur leur chantier, afin de garantir la sécurité au travail et la protection de la santé. Ils planifient les étapes du travail dans le respect de la sécurité au travail et de la protection de la santé.</p> <p>Ils vérifient à plusieurs reprises si les mesures ont été et sont correctement appliquées partout, si elles sont efficaces et si elles correspondent aux prescriptions. Au besoin, ils ordonnent les mesures rectificatives nécessaires ou une suspension du travail. Ils mettent fin à une suspension des travaux lorsque la situation le permet. Dans ce contexte, ils consultent leurs cadres et, au besoin, le chargé de la sécurité ou le supérieur hiérarchique. Ils avertissent le maître d'ouvrage en cas de situations non conformes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance détaillée des prescriptions courantes relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé (SUVA) • Connaissance détaillée des compétences et des qualifications des collaborateurs • Capacité d'anticipation: intégrer la sécurité dès la PRÉPA • Capacité à s'imposer face aux supérieurs et aux collaborateurs • Échange au sujet des accidents du travail • Rigueur, attention (mise en œuvre des mesures de sécurité et de protection, sources de danger présentes et potentielles) • Responsabilité relative par rapport à la pertinence de la sécurité au travail et de la protection de la santé, ainsi qu'aux conséquences (en matière de droit privé) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent le respect des prescriptions et lois relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé dans le cadre du projet de construction confié et élaborent les concepts nécessaires à cet effet. • Communiquent conformément aux exigences de l'entreprise en cas d'incident. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions en vigueur relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé. • Ont une connaissance pratique de l'instruction et de la conduite des collaborateurs. • Veillent toujours à prendre en compte la sécurité au travail dès le stade de la préparation des travaux et de la planification du chantier. • Sont conscients des conséquences en cas de non-respect des mesures de sécurité et de protection. • S'engagent systématiquement pour le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé vis-à-vis des supérieurs hiérarchiques, collaborateurs et sous-traitants. • Mettent à disposition le matériel et l'infrastructure nécessaires à la sécurité au travail et la protection de la santé. • Contrôlent régulièrement le respect de la sécurité au travail et de la protection de la santé sur le chantier et prennent les mesures qui s'imposent en cas de danger imminent. • Vérifient les besoins de formation et de formation continue de leurs collaborateurs en ce qui concerne la sécurité au travail et la protection de la santé.

<p>2.2 Assurer le respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction dans le cadre des projets de construction confiés</p> <p>Les conducteurs de travaux veillent à ce que les lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction soient respectées et à ce que les mesures correspondantes soient mises en œuvre dans le cadre du projet de construction confié.</p> <p>Ils s'informent des lois, des prescriptions, des normes de constructions et des règles de la construction en vigueur à l'aide des documents nécessaires (prescriptions, ordonnances, documentations internes, etc.). Ils s'appuient sur les plans, les contrats d'entreprises, les cahiers des charges, etc. pour identifier les exigences spécifiques applicables aux travaux à effectuer.</p> <p>Les conducteurs de travaux planifient l'exécution des travaux sur les chantiers dans le respect des lois, des prescriptions, des normes de construction et des règles de la construction. Ils organisent la mise à disposition des ressources nécessaires pour que les travaux puissent être réalisés selon les règles de la construction et dans le respect des prescriptions, des lois et des normes de construction.</p> <p>Ils attribuent des mandats aux collaborateurs, de sorte à assurer le respect des lois, des prescriptions, des normes de construction et des règles de la construction. Ils s'informent régulièrement auprès des contremaîtres responsables au sujet du respect des règles de la construction sur leur chantier.</p> <p>Ils contrôlent pendant et après l'exécution des travaux si toutes les lois, les prescriptions, les normes de construction et les règles de la construction ont été réellement respectées et appliquées dans le cadre du projet de construction confié. Ils informent les services responsables (supérieur hiérarchique, chargé de sécurité, etc.) des éventuels manquements aux règles et mettent place les mesures nécessaires, éventuellement en concertation avec le supérieur hiérarchique. Ils avertissent le maître d'ouvrage en cas de situations non conformes. Ils vérifient le cas échéant en collaboration avec leurs cadres si les mesures appliquées ont permis d'atteindre les objectifs visés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des prescriptions, normes, exigences de qualité et règles de la construction en vigueur • Connaissance approfondie des chantiers au niveau des responsabilités • Connaissance approfondie du droit du travail (Convention nationale CTC) • Effectuer et mettre en œuvre les contrôles • Démarche systématisée lors de la vérification de la sécurité au travail via l'utilisation de check-lists • Documentation systématique des contrôles effectués • Capacité à s'imposer • Communication claire et compréhensible • Intérêt pour les nouveautés en matière de prescriptions et de normes de construction et disposition à se former en continu • Comportement cohérent • Proactivité, rapidité d'action • Réflexion et action axées sur la qualité et le respect des règles • Conscience de la pertinence des normes, etc., et de leurs conséquences 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent, par des consignes et des mesures au niveau de la planification, le respect et l'application des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction dans le cadre du projet de construction confié. • Ont une connaissance approfondie des lois, des prescriptions, des normes de construction et des règles de la construction en vigueur. • Ont une connaissance approfondie du domaine de responsabilité et des exigences spécifiques des chantiers. • S'engagent systématiquement pour le respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction. • Veillent à pratiquer une communication convaincante et compréhensible. • Contrôlent systématiquement la sécurité au travail sur les chantiers et prennent les mesures nécessaires en cas d'infraction aux règles. • Analysent, le cas échéant en faisant appel à leurs cadres, l'utilité des mesures prescrites et en tirent des conséquences pour les futurs mandats.
<p>2.3 Assurer le respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement dans le cadre du projet de construction confié</p> <p>Les conducteurs de travaux veillent à ce que les prescriptions relatives à la protection de l'environnement soient respectées et à ce que les mesures adéquates soient mises en place dans le cadre du projet de construction confié.</p> <p>Ils s'informent constamment des prescriptions en matière de protection de l'environnement et se familiarisent avec les conditions particulières relatives au projet de construction confié. Ils s'informent auprès des services ou des collaborateurs compétents du respect des prescriptions en matière de protection de l'environnement.</p> <p>Ils envisagent clairement l'adoption d'une méthode de construction respectueuse de la nature et des ressources. Ils réfléchissent aux mesures ou instruments par lesquels la protection de l'environnement peut être garantie dans le cadre du projet de construction confié.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des prescriptions relatives à la protection de l'environnement • Réflexion systémique • Démarche systématique axée sur les documents • Capacité à s'imposer • Communication claire • Communiquer de manière convaincante • Intérêt pour la protection de l'environnement dans la construction • Comportement cohérent • Proactivité, rapidité d'action • Réflexion et action axées sur la qualité et le respect des règles 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifient l'exécution des travaux sur les chantiers en tenant compte de la protection de l'environnement. • Veillent au respect et à l'application des prescriptions relatives à la protection de l'environnement dans le cadre du projet de construction confié. • Communiquent avec les organes responsables et les avertissent conformément aux exigences de l'entreprise en cas d'incident. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives à la protection de l'environnement • Ont une connaissance approfondie des procédés et matériels de construction ménageant la nature et les ressources mis en œuvre sur le chantier. • En cas de non-respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement, ils le signalent aux parties prenantes et recherchent en concertation avec elles des solutions constructives.

<p>Ils font savoir aux collaborateurs quelles prescriptions de protection de l'environnement doivent être particulièrement respectées dans le cadre du projet de construction confié.</p> <p>Ils planifient l'exécution des travaux dans le cadre du projet de construction confié en tenant compte de la protection de l'environnement. Les conducteurs de travaux imposent le respect effectif des prescriptions en matière de protection de l'environnement dans le cadre du projet de construction confié.</p> <p>Ils vérifient l'application des prescriptions de protection de l'environnement pendant les travaux et après l'achèvement du projet de construction confié, et au besoin, ordonnent des mesures complémentaires de respect des prescriptions environnementales. Ils signalent aux parties prenantes les cas de non-respect des prescriptions de protection de l'environnement et recherchent en concertation avec elles des solutions constructives.</p> <p>En cas d'incident, ils communiquent avec les organes responsables et les avertissent conformément aux exigences de l'entreprise.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Veillent à pratiquer une communication convaincante. • Contrôlent l'application des prescriptions relatives à la protection de l'environnement et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>2.4 Garantir le niveau de qualité et la gestion du risque convenus contractuellement dans le cadre des projets de construction confiés</p> <p>Les conducteurs de travaux s'assurent que la qualité convenue contractuellement soit atteinte dans le cadre des projets de construction confiés.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent à l'aide des documents de construction, des plans, etc. au sujet des facteurs, des normes et des standards de qualité applicables dans le cadre du projet de construction.</p> <p>Ils planifient les contrôles qualité requis en collaboration avec le contremaître et définissent les mesures relatives à la qualité sur les chantiers.</p> <p>Ils mettent en œuvre dans tous les projets de construction confiés un système cohérent de gestion des risques.</p> <p>Ils mettent en œuvre un plan de contrôle et documentent les contrôles prévus.</p> <p>Pendant l'exécution des travaux, ils effectuent des contrôles qualité ou attribuent les mandats correspondants à leurs collaborateurs. Ils contrôlent ces évaluations en continu et mettent en place les mesures nécessaires. À l'issue des travaux, ils font effectuer les contrôles qualité et les réceptions convenus ou nécessaires, puis les vérifient. Ils mettent éventuellement en place les mesures nécessaires.</p> <p>Ils surveillent la mise en œuvre des mesures introduites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des normes et standards de qualité dans la construction • Connaissance des dispositions contractuelles concernant la qualité dans le cadre d'un projet de construction • Mettre en place des contrôles adaptés, appliquer des techniques de contrôle • Contrôles réguliers de la qualité des projets de construction, y compris en cas de prestations de sous-traitants Savoir promouvoir le sens de la qualité (culture positive de l'erreur) • Communication claire et compréhensible • Capacité à s'imposer 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantissent, par des consignes et mesures au niveau de l'organisation et de la planification, la réalisation des objectifs de qualité, y compris le contrôle des sous-traitants, dans le cadre du projet de construction qui leur est confié. • Ont une connaissance approfondie des normes et standards de qualité du secteur de la construction. • Ont une connaissance pratique de la gestion du risque. • Promeuvent le sens de la qualité et une culture positive de l'erreur dans le cadre du projet de construction. • Communiquent de manière univoque et compréhensible. • Planifient des contrôles de qualité conjointement avec le contremaître. • Contrôlent en permanence la qualité d'exécution des travaux et prennent des mesures correctives ou en chargent des collaborateurs. • Analysent l'application des mesures prises pour atteindre les exigences de qualité et en tirent, si nécessaire, des conséquences.
<p>2.5 Assurer le respect du droit des contrats dans la mise en œuvre</p> <p>Les conducteurs de travaux veillent à ce que les droits et obligations contractuellement fixés soient respectés lors de l'exécution des mandats et des tâches confiées.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent à l'aide du contrat d'entreprise au sujet de l'application des droits et des obligations en vigueur.</p> <p>Ils réfléchissent aux mesures qui doivent être prises dans le cadre des mandats et des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le contrat d'entreprise dans le cadre d'un projet de construction confié • Être en mesure de tirer des mesures et des démarches des contrats d'entreprise, afin que les dispositions contractuelles puissent être respectées dans le cadre d'un projet de construction ou des mandats confiés • Savoir communiquer de manière claire et compréhensible • Agir de manière cohérente (en cas de constat de violations potentielles de contrats) • Connaître ses propres limites et savoir les gérer 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent le respect des droits et obligations contractuels par des consignes et mesures au niveau de l'organisation pour les mandats et tâches attribués. • Ont une connaissance approfondie des contrats d'entreprise pertinents. • Disposent de compétences leur permettant de déduire des mesures et dispositions appropriées grâce auxquelles les droits et obligations contractuels pourront être respectés. • Ont une connaissance pratique de l'évaluation des répercussions sur les coûts.

<p>tâches confiées, afin que les droits contractuels puissent être respectés et ne soient pas violés.</p> <p>Au cours de l'application ou de la réalisation, les conducteurs de travaux vérifient si, dans une situation donnée, une violation des droits et des devoirs prévus contractuellement existe. Dans les cas complexes, ils consultent leur supérieur hiérarchique et font si besoin appel à des juristes et des spécialistes. S'ils constatent des violations de contrat, ils en informent leur supérieur hiérarchique et mettent place les mesures nécessaires au sein de leur domaine de compétences.</p> <p>Ils vérifient l'application des mesures mises en place à leur échelle en concertation avec leur supérieur hiérarchique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience des conséquences en cas de non-respect du contrat d'entreprise • Pouvoir évaluer les répercussions sur les coûts en cas de modifications du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissent leurs propres limites en ce qui concerne les questions contractuelles. • En cas de violations graves, font appel à des juristes et des spécialistes en concertation avec leur supérieur hiérarchique. • Sont conscients des conséquences en cas de non-respect des contrats d'entreprise. • Contrôlent les droits et obligations contractuels et prennent les mesures requises en concertation avec leur supérieur hiérarchique en cas de violations.
---	---	--

3. PRÉPA – Préparation du travail

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>3.1 Déterminer les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour les projets de construction confiés et organiser sa mise à disposition</p> <p>Les conducteurs de travaux réalisent les plans d'installation pour le bâtiment.</p> <p>Les conducteurs de travaux estiment le matériel d'exploitation et des matériaux de construction nécessaires pour les projets de construction confiés, en s'appuyant sur les plans de construction, les documents de construction, les spécifications, les caractéristiques du lieu (géographiques, géologiques) et des ressources internes à l'entreprise.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'appuient sur les plans et les autres documents, ainsi que sur leurs éventuelles questions aux parties prenantes (p. ex. donneur d'ordre) pour définir les spécifications ainsi que les caractéristiques, la qualité et l'apparence du matériel et des matériaux de construction à utiliser. Ils s'informent sur les conditions-cadres ou les caractéristiques du lieu (géographiques, géologiques, etc.) ainsi que sur les ressources (internes) disponibles, les phases et les étapes de la construction, etc. Les conducteurs de travaux réfléchissent au type de matériel et de matériaux nécessaires aux différents emplacements et aux différents moments et s'informent auprès des fournisseurs au sujet de la disponibilité et des délais de livraison.</p> <p>Si nécessaire, ils s'informent sur des produits alternatifs potentiels et élaborent des variantes pour leur utilisation. Ils clarifient celles-ci en interne ainsi qu'avec les représentants du maître d'ouvrage et sélectionnent une démarche alternative conformément aux concertations.</p> <p>Ils s'appuient sur les contrats d'entreprise pour établir les listes de matériel et de matériaux, les fiches techniques et les quantités nécessaires, puis évaluent les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour leur projet de construction. Ils planifient l'utilisation pertinente et rentable du matériel d'exploitation et des matériaux de construction en tenant compte des conditions du projet et établissent les bordereaux de quantités.</p> <p>Ils dressent une liste de référence informant les contremaîtres et les chefs d'équipe des lieux et des personnes auprès desquels se procurer le matériel d'exploitation et les matériaux de construction. En amont, ils clarifient</p>	<p>Aspects techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de la performance et de l'utilisation du matériel d'entreprise Bonne connaissance des matériaux (matériaux de construction, y compris instructions et normes d'utilisation et d'emploi) • Bonne connaissance du matériel de l'entreprise disponible (p. ex. grues, pelleuses) • Bonnes connaissances pour la réalisation de plans d'installation • Connaissance des délais de livraison, afin de pouvoir remettre en temps utile les listes de référence, c'est-à-dire compte tenu des délais de livraison • Connaissance des directives et des normes en matière de sécurité au travail et de la santé (p. ex. normes SUVA, règles de management de la qualité dans l'entreprise) • Connaissance des conditions de livraison et des matériaux de construction • Connaissance des obligations légales concernant l'utilisation des appareils (par ex. instruction) • Approche économique de l'évaluation des besoins (savoir prendre en compte les processus et les quantités de commande et de livraison) • Être en mesure d'établir la liste du matériel de l'entreprise en tenant compte des spécifications (y compris les exigences en matière de sécurité au travail et d'environnement), des caractéristiques du lieu, des ressources (internes), etc. pour un projet de construction • Capacité et techniques de négociation avec les fournisseurs • Savoir anticiper pour planifier • Conserver une vision d'ensemble du projet de construction • Être en mesure d'effectuer une analyse coût-bénéfice • Développer un bon réseau de fournisseurs • Bonne coordination avec les autres conducteurs de travaux et acheteurs en interne, afin de pouvoir effectuer des commandes groupées • Communication transparente avec les supérieurs hiérarchiques et les contremaîtres • Savoir conserver une vue globale des projets, démarche systématisée • Attention/Vigilance concernant les dysfonctionnements • Conscience des impératifs de rentabilité 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminent les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour le projet de construction confié. • Organisent les commandes de matériel et de matériaux en coopération avec le contremaître et le chef d'équipe. • Ont une connaissance approfondie du matériel d'exploitation et de construction. • Ont une connaissance approfondie des conditions-cadres de la planification de la construction et des particularités de la mise en œuvre du matériel d'exploitation et des matériaux de construction. • Ont une connaissance approfondie des conditions et délais de livraison des matériaux de construction. • S'investissent pour obtenir de meilleures conditions lors de l'approvisionnement en matériel de construction. • S'investissent pour obtenir de meilleures conditions lors de l'approvisionnement en matériel d'entreprise. • Font preuve d'intérêt pour entretenir les relations avec les fournisseurs. • Éclaircissent en amont avec le contremaître les responsabilités et questions en rapport avec les commandes. • Analysent en cas de besoin la mise en œuvre d'autres produits et en déduisent différentes possibilités de mise en œuvre en concertation avec les services internes et le maître d'ouvrage. • Contrôlent si le matériel d'exploitation et les matériaux de construction commandé correspond aux prescriptions et procèdent aux réorganisations nécessaires en cas d'écarts.

<p>les conditions en collaboration avec le directeur technique et les transmettent avec la liste de référence aux contremaîtres et aux chefs d'équipe. Ils définissent avec le contremaître les personnes responsables des commandes, conformément aux compétences opérationnelles. Ils se tiennent à la disposition des contremaîtres en cas de question (p. ex. au sujet de la liste de référence établie par leurs soins).</p> <p>Ils contrôlent si le matériel d'exploitation et les produits consommables sont bien disponibles, s'ils correspondent aux instructions visées dans le mandat (spécifications, rentabilité, etc.) et s'ils peuvent être utilisés. Dans le cas contraire, ils procèdent rapidement à des réorganisations (en interne, avec les fournisseurs, etc.).</p>		
<p>3.2 Établir le programme de construction et la planification pour les projets de construction confiés</p> <p>Les conducteurs de travaux établissent le programme de construction pour les projets de construction qui leur sont confiés (y compris les concepts d'exécution et les processus de travail). Ils prennent des décisions en matière de système et de procédure afin de garantir un déroulement optimal des travaux.</p> <p>Ils s'informent des conditions-cadres du mandat, des caractéristiques concrètes du lieu (géographiques, géologiques, etc.), du cahier des charges et des ressources (internes) existantes. Ils clarifient les dispositions du contrat d'entreprise sur la base des plans et documents de construction. Sur la base de ces informations, ils examinent la fiabilité et la faisabilité d'éventuelles variantes ainsi que les mesures spécifiques au chantier (sécurité au travail et protection de l'environnement).</p> <p>Ils établissent, éventuellement en collaboration avec leurs cadres, les listes des opérations, les processus de travail (programme de construction) et planifient de façon détaillée les éventuelles variantes. Ils identifient les ressources nécessaires et déterminent des ressources internes et éventuellement externes, puis planifient leur utilisation. Ils définissent les points clés selon lesquels la délimitation doit être régulièrement effectuée. Ils développent d'autres méthodes et variantes. Ils calculent les coûts et conseillent les planificateurs et les maîtres d'ouvrage en ce qui concerne les mesures d'optimisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des phases d'exécution des travaux, y compris les délais, dépendances, retards et interfaces, etc. • Connaissance technique approfondie du gros œuvre • Savoir établir et appliquer des processus et des plans de travail de façon optimale et dans les délais • Savoir effectuer des adaptations flexibles • Savoir expliquer de façon compréhensible et adaptée à son interlocuteur • Savoir conserver une vue globale des projets • Pensée systémique (identification des interdépendances et des interfaces) • Flexibilité et ouverture pour des solutions à court terme 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissent le programme de construction pour les projets de construction qui leur sont confiés (y compris les concepts d'exécution et les processus de travail, le cas échéant en plusieurs variantes). • Prennent des décisions en matière de système et de procédure. • Ont une connaissance approfondie des conditions-cadres et du cahier des charges. • Ont une connaissance approfondie des contrats d'entreprise et des phases d'exécution. • Ont une connaissance approfondie de la planification des ressources et des coûts dans le secteur de la construction. • Veillent à toujours conserver une vue d'ensemble des projets de construction qui leur ont été confiés. • Réalisent avec flexibilité des solutions à court terme. • S'engagent pour des démarches et des planifications du travail permettant de respecter les délais. • Réfléchissent aux interdépendances et aux interfaces lors de l'établissement du programme de construction. • Analysent l'admissibilité et la faisabilité ainsi que la satisfaction des règles de sécurité et de protection des différentes variantes du programme de construction et en déduisent des conséquences et mesures.
<p>3.3 Répartir les travaux à exécuter</p> <p>Les conducteurs de travaux attribuent aux personnes responsables les travaux à exécuter.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent sur les ressources humaines ainsi que sur les différentes qualifications des collaborateurs. Dans ce contexte, ils consultent leurs aux personnes responsables.</p> <p>Ils planifient la répartition des travaux à l'aide des plans, du contrat d'entreprise, des documents de projet, etc., en tenant compte des compétences des collaborateurs. Ils répartissent les travaux et les responsabilités entre les aux personnes responsables de manière à ce qu'ils puissent être exécutés de manière correcte et rentable.</p> <p>Les conducteurs de travaux répartissent les travaux à exécuter, dirigent les contremaîtres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des qualifications et des aptitudes des collaborateurs • Connaissance des points forts et des points faibles des collaborateurs • Connaissance technique approfondie du gros œuvre (niveau équivalent à celui des contremaîtres) • Compréhension du déroulement de la construction • Planification de la répartition des travaux prenant en compte les exigences économiques et techniques (capacité à réaliser des estimations réalistes) • Savoir travailler en équipe • Être capable d'utiliser un langage compréhensible pour communiquer d'égal à égal • Communication transparente avec les supérieurs hiérarchiques et les contremaîtres 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répartissent les travaux à effectuer entre les collaborateurs sélectionnés. • Coordonnent les travaux transférés dans un souci d'économie et en tenant compte des spécifications. • Ont une connaissance approfondie de la planification des ressources. • Ont une connaissance approfondie du gros œuvre et des phases d'exécution. • Disposent de compétences leur permettant d'instruire, de conduire et de motiver les collaborateurs. • Disposent de connaissances approfondies des compétences requises ou nécessaires des collaborateurs participants au projet de construction.

<p>et coordonnent toutes les tâches nécessaires durant l'exécution, en veillant à ce que les travaux soient réalisés de manière correcte et rentable. Ils donnent aux contremaîtres et aux chefs d'équipe les instructions correspondantes, expliquent les spécifications et remettent les documents nécessaires (plans de construction, cahiers des charges, etc.).</p> <p>Ils surveillent l'exécution des travaux du point de vue de la qualité et de la quantité, de la gestion du temps et du respect des directives d'exécution. Si nécessaire, ils mandatent les contremaîtres pour procéder aux corrections requises. Ils vérifient si les contremaîtres ont été bien informés et si les instructions ont été comprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir fixer des priorités (au sens du nombre de collaborateurs affectés à des tâches particulières) • Respect des délais • Savoir motiver les collaborateurs • Flexibilité dans l'action et la réflexion pour pouvoir réagir en cas de besoin (p. ex. difficultés, maladies, retards) 	<ul style="list-style-type: none"> • Veillent à toujours établir les bonnes priorités lors de l'affectation des collaborateurs. • Réagissent avec souplesse en cas d'absences de collaborateurs ou de manque de personnel inattendus. • Collaborent étroitement avec le contremaître lors de la répartition des travaux et la sélection des collaborateurs. • Veillent toujours à prendre en compte les exigences économiques et techniques lors de la planification de la répartition des travaux. • Veillent toujours à utiliser un langage clair et adapté à l'interlocuteur recevant les instructions. • Communiquent les informations à temps et de manière transparente. • Contrôlent l'exécution des travaux, la gestion du temps ainsi que la réalisation des objectifs convenus et chargent les contremaîtres de prendre le cas échéant des mesures correctives. • Analysent l'attribution des travaux pour vérifier que les instructions étaient complètes et compréhensibles et en déduisent les conséquences. • Contrôlent la planification détaillée du contremaître.
<p>3.4 Organiser l'intervention du personnel et des sous-traitants</p> <p>Les conducteurs de travaux prévoient le personnel et prennent en compte les spécifications, les caractéristiques du lieu, les ressources (internes) ainsi que les qualifications ou les compétences requises des collaborateurs envisagés.</p> <p>Ils s'informent des exigences et des spécifications du projet à l'aide des documents et des plans et du contrat d'entreprise. À partir de cela, ils vérifient la disponibilité des différents collaborateurs, en s'aidant des instruments de planification du personnel et des informations internes existantes. Ils ont une vue d'ensemble de l'occupation actuelle du personnel et du planning des congés. Ils se renseignent auprès des services responsables, pour savoir s'il est prévu (ou possible) de recourir à des sous-traitants, des tâcherons ou de la main-d'œuvre temporaire.</p> <p>Ils planifient l'utilisation pertinente et rentable du personnel dans le cadre du projet de construction confié en tenant compte des conditions du projet. Ils définissent, sur proposition des cadres sélectionnés (p. ex. contremaîtres), le recours à de la main-d'œuvre temporaire, à des tâcherons ou à des sous-traitants. Ils planifient la durée d'intervention des collaborateurs concernés et la communiquent en interne ou la définissent à l'aide des instruments de planification du personnel. Si besoin, ils consultent le supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils ont éventuellement recours à des sous-traitants, des tâcherons ou de la main-d'œuvre temporaire et en informent les groupes de travail.</p> <p>Ils assurent l'instruction et l'introduction des nouveaux collaborateurs, tâcherons, sous-traitants ou employés temporaires.</p> <p>Ils vérifient si le personnel est effectivement disponible. Ils vérifient en continu les travaux effectués et les consignes et prennent éventuellement les mesures nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie et maîtrise des processus de travail • Connaissance des qualifications et des aptitudes des collaborateurs • Connaissance des sous-traitants, des tâcherons et du personnel temporaire • Capacité à créer une continuité des processus de travail/un flux de travail • Capacité à garantir une charge de travail correspondante à leur domaine de compétences (du point de vue du chantier) • Capacité d'organisation et de planification, même dans les situations d'urgence • Habilité à communiquer tant avec les collaborateurs qu'avec les supérieurs hiérarchiques • Vigilance, flexibilité et aptitude à réagir immédiatement • Conserver une vue d'ensemble, identifier les besoins supplémentaires suffisamment tôt et agir en conséquence • Capacité à s'imposer 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisent l'intervention du personnel et des sous-traitants pour les projets de construction confiés. • Planifient le recours pertinent et rentable au personnel dans le cadre des projets de construction confiés. • Veillent à ce que les bons collaborateurs soient affectés aux postes clés du chantier. • Assurent l'instruction et l'introduction des nouveaux collaborateurs, tâcherons, sous-traitants ou employés temporaires. • Ont une connaissance approfondie des processus de travail et des spécifications. • Ont une connaissance approfondie des qualifications et des aptitudes de leurs collaborateurs. • Ont une connaissance approfondie de la planification du personnel dans l'entreprise (p. ex. plans opérationnels, charge de travail du personnel, planification des congés, etc.). • Ont une connaissance pratique du recrutement des sous-traitants, des tâcherons et du personnel temporaire ainsi que de la collaboration avec des agences de placement. • Disposent de compétences leur permettant d'identifier à un stade précoce des besoins en personnel plus élevés et de les revendiquer. • S'engagent pour une coopération satisfaisante avec les agences de placement. • Veillent à une planification et une communication proactives et continues des processus de travail. • S'investissent auprès de leurs supérieurs hiérarchiques pour obtenir les collaborateurs supplémentaires dont ils ont besoin. • S'engagent pour l'intégration spécifique au domaine de travail des tâcherons et du personnel temporaire par les collaborateurs responsables. • Évaluent correctement les besoins en personnel et en déduisent les conséquences en concertation avec les cadres.

		<ul style="list-style-type: none"> • Analysent si les prestations et spécifications ont été atteintes et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>3.5 Élaborer des programmes de construction basés sur BIM et autres modèles numériques</p> <p>À partir des données, informations et bases de planification BIM, les conducteurs de travaux assurent la conception du projet de construction confié.</p> <p>Ils utilisent le BIM (et d'autres modèles numériques) dans la phase de démarrage d'un projet afin d'élaborer différentes variantes pour le déroulement des travaux. Ils prévoient suffisamment de temps pour pouvoir traiter les données et informations pertinentes conformément au BIM (et d'autres modèles numériques). Ils discutent des différentes variantes avec la personne supérieure et optent ensuite pour l'une des variantes de réalisation du projet.</p> <p>Ils prennent en compte les plans et les exigences pour planifier à l'aide du BIM (et d'autres modèles numériques) les phases de travaux et l'utilisation des ressources importantes. Ils établissent l'échéancier des livraisons. Ils tiennent également de l'étalement du projet de construction sur le long terme pour évaluer sa durabilité et sa rentabilité.</p> <p>Ils discutent des tâches complexes avec le supérieur hiérarchique personne supérieure. En cas de retards de livraison, ils demandent de l'aide du supérieur hiérarchique pour communiquer avec les interlocuteurs et avec les représentants du maître d'ouvrage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne connaissance du BIM et des données BIM • Savoir mettre en œuvre la planification de la construction avec le BIM (et d'autres modèles numériques) • Ils s'intéressent au BIM et prennent en compte l'utilisation des nouvelles technologies numériques (p. ex. engins semi-automatisés, équipements intelligents et cyberphysiques, impression 3D ou 4D, éléments de construction modulaires, matériaux intelligents, etc.). • Être prêt à travailler avec des données numériques • Savoir plausibiliser des données numériques 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifient un projet de construction à l'aide du BIM (et d'autres modèles numériques). • Ont une connaissance approfondie de BIM (et d'autres modèles numériques) et des données issues de modèles numériques • Ont des connaissances approfondies de la mise en œuvre de la planification à l'aide du BIM. • Sont ouverts au BIM et aux nouvelles technologies numériques. • Veillent à une planification durable et économique du projet de construction. • Contrôlent régulièrement les données numériques et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>3.6 Élaborer des concepts d'exécution avec le BIM et d'autres modèles numériques pour la zone de travail confiée</p> <p>Les conducteurs de travaux élaborent et testent, à l'aide du BIM et d'autres modèles numériques, des concepts d'exécution simples pour les travaux qui leur sont confiés en tenant compte des prescriptions de sécurité et des ressources.</p> <p>Ils s'informent sur le caractère actuel des données issues du BIM et d'autres modèles numériques.</p> <p>Ils établissent avec le BIM un concept d'exécution des travaux en tenant compte des conditions-cadres.</p> <p>Ils contrôlent en permanence le caractère actuel du concept et signalent au supérieur hiérarchique les erreurs ou les écarts.</p>	<p>Digitalisation: savoir utiliser des instruments et des outils numériques</p> <p>Garantir la plausibilité de données numériques / données BIM</p> <p>Vision globale: savoir observer plusieurs choses en même temps et comprendre leurs liens</p> <p>Avoir le courage d'intervenir, par ex. quand on exige une rapidité qui nuirait à la qualité des travaux ou à la sécurité au travail</p>	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborent des concepts d'exécution simples avec le BIM et d'autres modèles numériques pour la zone de travail confiée. • Ont une connaissance pratique de l'utilisation de plans numériques et du BIM. • Se concentrent sur plusieurs problèmes à la fois. • Analysent la plausibilité des données numériques conformément au BIM et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>3.7 Réaliser des achats</p> <p>Les conducteurs de travaux réalisent des achats en concertation avec le supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils se renseignent auprès le supérieur hiérarchique ou des organes internes sur les conditions de livraison du matériel de l'entreprise et les quantités de matériaux de construction requises. Ils prennent en charge les mandats d'effectuer les achats.</p> <p>Ils contactent les fournisseurs, négocient des conditions et effectuent la commande le cas échéant.</p> <p>Ils vérifient si les délais de livraison convenus sont respectés. Si ce n'est pas le cas, ils se renseignent auprès du fournisseur sur les raisons et en informent, si nécessaire, le supérieur hiérarchique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du marché de l'approvisionnement pour le matériel d'exploitation et de construction • Capacité à s'imposer • Agir de manière cohérente • Sens de la qualité • Connaissance des dispositions contractuelles relatives à la qualité du matériel d'entreprise et des matériaux de construction • Habilité à négocier 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuent des achats en concertation avec le supérieur hiérarchique. • Ont une connaissance approfondie des chaînes d'approvisionnement. • Ont une connaissance pratique de la négociation de conditions. • S'engagent en faveur d'un approvisionnement dans les délais impartis. • Veillent au respect des délais de livraison. • Vérifient la qualité des biens commandés ou coordonnent la vérification de la qualité.

<p>Ils contrôlent la qualité et la quantité des biens commandés ou transfèrent la tâche au collaborateur correspondant.</p> <p>Ils analysent la collaboration avec les fournisseurs et proposent, le cas échéant, des améliorations au supérieur hiérarchique.</p>		
4. Réalisation		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>4.1 Conduire l'ouverture, l'installation et la sécurisation des chantiers</p> <p>Les conducteurs de travaux dirigent, en collaboration avec les personnes compétentes, l'ouverture, l'installation et la sécurisation des chantiers dans leur domaine de compétences.</p> <p>Ils ont recours aux plans, aux documents, etc. pour s'informer sur les conditions-cadres des chantiers, les caractéristiques concrètes du lieu (géographiques, géologiques, ...), les dispositions légales et les normes, le contrat d'entreprise (y compris les exigences relatives à la sécurité au travail et à l'environnement) et le cahier des charges. Ils visitent le site du chantier avec la personne responsable et se forment une vue d'ensemble. Ils étudient le contrat d'entreprise pour identifier les ressources nécessaires. Ils procèdent aux clarifications éventuelles avec les autres entreprises de construction ou artisans participant au projet de construction.</p> <p>Ils prennent en compte les conditions-cadres pour planifier l'ouverture, l'aménagement et la sécurisation des chantiers avec l'appui du supérieur hiérarchique. Ils consignent les éventuelles modifications dans les plans d'installation. Ils vérifient avec le contremaître les plans d'installation finalisés et les font valider par les services responsables (en interne ou en externe). Ils s'appuient sur les clarifications et les plans d'installation validés pour attribuer au contremaître le mandat d'installation et de sécurisation du chantier. Ils informent les voisins des émissions auxquelles ils doivent s'attendre et font appel à leur compréhension.</p> <p>Après l'achèvement des installations, ils vérifient la bonne application de toutes les prescriptions (sécurité au travail, protection de la santé, normes, lois) et, en présence de défauts, fixent un délai pour la rectification. Dans certains cas spécifiques, ils dispensent les formations des collaborateurs (par ex. protection des eaux, instructions).</p> <p>Ils contrôlent la rentabilité et la performance des installations de chantier et assurent la sécurité au travail. En cas de défauts, ils prennent sans tarder des mesures correctives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances approfondies concernant l'ouverture, l'installation et la sécurisation des chantiers (y compris les prescriptions et les sources de danger, les normes, la protection des eaux, la protection de l'environnement) • Préparer et mettre à disposition les calculs des fondations pour l'ingénieur • Connaissance des plans des conduites industrielles, etc., et des artisans responsables • Démarche économique et efficace dans le cadre de l'ouverture, l'installation et la sécurisation des chantiers • Garantir la prise de conscience de l'importance des travaux d'aménagement auprès des collaborateurs • Conscience du fait que l'aménagement du chantier constitue une base des travaux à venir et que le chantier doit être pensé par rapport au processus de travail ultérieur 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifient l'ouverture, l'aménagement et la sécurisation des chantiers. • Ordonnent l'aménagement du chantier dans le respect des prescriptions de sécurité au travail, de protection de la santé et de l'environnement. • Disposent de compétences leur permettant un aménagement réglementaire, respectueux de l'environnement et sûr de chantiers. • Ont une connaissance approfondie des plans de conduites industrielles et des services responsables. • Ont une connaissance approfondie des conditions-cadres, spécifications, exigences et particularités du projet de construction, y compris la nature du sol du site et les ressources nécessaires. • Disposent de compétences leur permettant d'exécuter et de réaliser des plans d'installation. • Ont une connaissance approfondie de l'instruction et de la conduite des collaborateurs. • Préparent et mettent à disposition les calculs de fondation nécessaires pour l'ingénieur. • S'engagent pour un aménagement rentable et efficace du chantier. • Sont conscients de l'importance des travaux d'aménagement et la font valoir vis-à-vis des collaborateurs. • Procèdent en cas de besoin aux concertations et éclaircissements nécessaires avec les entreprises de construction, artisans, supérieurs, instances de contrôle internes et externes. • Travaillent en étroite collaboration avec les contremaîtres. • Contrôlent si les installations et leurs plans sont conformes aux prescriptions et prennent sans tarder des mesures correctives en cas de défauts. • Contrôlent la rentabilité et la performance des installations de chantier et assurent la sécurité au travail. En cas de défauts, ils prennent sans tarder des mesures correctives.
<p>4.2 Conduire et coordonner les travaux de mensuration et de piquetage dans le cadre des projets de construction confiés</p> <p>Les conducteurs de travaux s'assurent que les travaux de mensuration et de piquetage sur le chantier puissent être effectués selon les règles de l'art, dans les délais impartis et de façon économique. Ils contrôlent et vérifient régulièrement la qualité des appareils de mesure utilisés, conformément aux consignes.</p> <p>Ils emploient des géomètres et demandent les données nécessaires pour leurs appareils de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des techniques de mesure (y compris prescriptions, seuils de tolérance, etc.) • Capacité à réaliser et à garantir la plausibilité des calculs (p. ex. angle, hauteur, niveau de la mer) • Précision / minutie / attention 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent les travaux de mensuration et de piquetage. • Contrôlent la qualité des instruments de mesure utilisés. • Ont une connaissance approfondie des méthodes de mensuration, y compris des prescriptions, seuils de tolérance et commande des instruments. • Ont une connaissance approfondie du mandat, des prescriptions, de la nature du sol et des particularités du chantier. • Disposent de compétences leur permettant de réaliser des calculs complexes.

<p>mesure ou pour les travaux ultérieurs. Ils peuvent aussi éventuellement traiter les données ultérieurement.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent sur le mandat et les directives (plans, dates) à l'aide des plans et des données de mesure. Ils s'informent sur les sources des données et les données déjà disponibles. Ils examinent le bornage des chantiers.</p> <p>Ils réceptionnent les protocoles de vérification et les remettent au contremaître. Ils jugent la plausibilité des piquetages réalisés par le contremaître ou le géomètre/géomaticien et prennent le cas échéant des mesures correctives.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Veillent minutieusement à la précision et au soin apportés lors de l'exécution des travaux de mensuration et de piquetage. • Veillent toujours à disposer à temps des ressources et données nécessaires à la mensuration. • Évaluent de manière réaliste les données disponibles et le bornage et y recourent pour leurs calculs. • Examinent la plausibilité de leurs calculs et des piquetages internes et externes et prennent le cas échéant des mesures correctives.
<p>4.3 Coordonner l'exécution des travaux de construction</p> <p>Les conducteurs de travaux traitent les commandes nécessaires confiées dans le cadre de leur champ de compétences ainsi que les mesures organisationnelles correspondantes, qu'ils présentent lors de la réunion des conducteurs de travaux (p. ex. grue, personnel, sous-traitants, etc.). Ils répondent aux demandes internes (p. ex. visites de sécurité, formation du personnel).</p> <p>Ils effectuent les métrés et les décomptes.</p> <p>Les conducteurs de travaux contrôlent et surveillent la réalisation des travaux sur le plan technique, économique et temporel par les collaborateurs mandatés et prennent le cas échéant les mesures nécessaires.</p> <p>Ils s'appuient sur les documents du projet pour s'informer sur les prescriptions (technique, sécurité et environnement) du projet de construction dont ils assument la responsabilité.</p> <p>Les conducteurs de travaux assurent le lien avec les partenaires contractuels lors des réunions de chantier, répondent aux questions et définissent les responsabilités. Ils définissent les responsabilités relatives au contrôle dans le cadre de leur projet de construction et établissent selon les besoins un plan de contrôle (p. ex. critères, démarche, rythme et intensité).</p> <p>Ils contrôlent les procès-verbaux des réunions et signalent toute incohérence.</p> <p>Ils s'informent régulièrement auprès des personnes responsables sur l'avancée des travaux. Ils dressent les procès-verbaux des contrôles effectués. En cas d'anomalie, ils mettent en place immédiatement les mesures nécessaires.</p> <p>Ils soutiennent la personne responsable notamment concernant les éléments plus complexes.</p> <p>À l'aide des systèmes internes ou des retours des services responsables, ils veillent à conserver à tout moment une vue d'ensemble de l'exécution de tous les travaux. Ils vérifient si les mesures mises en place, visant à respecter les objectifs fixés (délais et coûts), sont efficaces. Dans le cas contraire, ils mettent en place des mesures, éventuellement avec la participation du supérieur hiérarchique. Ils avertissent par écrit la direction des travaux quant au non-respect des règles de la construction et aux défauts dans le déroulement des travaux ou la planification.</p> <p>Les conducteurs de travaux essaient d'anticiper les interruptions du déroulement des travaux et de prendre les mesures requises pour les empêcher.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des standards et exigences pour pouvoir comparer la situation réelle et les objectifs visés • Savoir spécialisé pour les mesures correctives à mettre en œuvre en cas d'erreurs • Connaissances relatives à la réalisation de métré et de décomptes • Connaissance des compétences et des responsabilités sur le chantier à l'aide des descriptions de postes • Permis de conduire • Compétences de gestion • Attribution de mandat claire et compréhensible, d'égal à égal (par e-mail et téléphone) • Style de conduite adapté à la situation: être strict lorsque la situation l'exige • Proactivité/prise d'initiatives: intervenir rapidement auprès de la direction des travaux / du supérieur hiérarchique ou auprès des collaborateurs • Attitude ferme, savoir s'imposer • Talent d'organisation 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent l'exécution de la construction. • Définissent les spécifications efficaces. <ul style="list-style-type: none"> • Ont une connaissance approfondie des standards et des exigences afin de pouvoir comparer la situation réelle et les objectifs visés. • Ont une connaissance approfondie de la réalisation de mesures et de décomptes. • Ont une connaissance approfondie des projets de construction dont ils sont chargés et des bases du projet. • Ont une connaissance approfondie de la gestion de projet ainsi que des techniques de controlling et de leur application. • Ont une connaissance approfondie des aptitudes, qualifications et responsabilités de leurs collaborateurs. <ul style="list-style-type: none"> • Veillent à adopter un style de conduite cohérent et adapté à la situation. • Veillent toujours à conserver une vue d'ensemble de l'exécution de tous les travaux (y compris la gestion des modifications). • Établissent le contact avec les partenaires contractuels et éclaircissent conjointement avec ceux-ci les questions et responsabilités non résolues. <ul style="list-style-type: none"> • Contrôlent l'exécution des travaux par les collaborateurs mandatés et prennent des mesures correctives en cas d'écarts. • Contrôlent l'efficacité des mesures ordonnées et prennent d'autres mesures, le cas échéant en concertation avec le supérieur hiérarchique. • Anticipent les interruptions du déroulement des travaux

<p>4.4 Initier et coordonner l'utilisation de nouvelles méthodes, technologies et matériaux de construction</p> <p>Les conducteurs de travaux initient et coordonnent l'utilisation de nouvelles méthodes, technologies et matériaux de construction.</p> <p>Ils s'assurent que les nouvelles méthodes, technologies et matériaux de construction nouvellement introduits sur le chantier puissent être utilisés selon les règles de l'art, dans les délais impartis et de façon économique. Ils contrôlent et vérifient régulièrement la qualité des matériaux de construction, conformément aux consignes.</p>	<p>Bonne connaissance des matériaux multifonctions et intelligents (y compris leur utilisation dans la construction)</p> <p>Intérêt pour les nouvelles méthodes, technologies et matériaux de construction (matériaux multifonctionnels et intelligents (y compris leur utilisation dans le secteur de la construction), etc.)</p> <p>Aptitude à former et à instruire</p>	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent l'utilisation correcte des nouveaux matériaux de construction, méthodes et technologies. • Contrôlent la qualité des matériaux de construction. • Ont une connaissance approfondie des matériaux multifonctions et intelligents et de leur utilisation dans le projet de construction. • Ont une connaissance approfondie de la gestion de projet. • Ont une connaissance approfondie de l'instruction et de la conduite des collaborateurs. • S'intéressent aux nouvelles méthodes et technologies et l'utilisation de matériaux de construction multifonctionnels et intelligents. • Veillent à l'exécution correcte, efficace et économique des travaux. • Contrôlent régulièrement la qualité des matériaux et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Évaluent les nouvelles méthodes, technologies et matériaux en matière de rentabilité et d'utilité et en tirent des conclusions pour les futurs projets.
<p>4.5 Conduire et coordonner des travaux complexes de traçage et de piquetage</p> <p>Les conducteurs de travaux dirigent et coordonnent des travaux complexes de traçage et de piquetage.</p> <p>Ils se renseignent auprès du technicien-géomètre / géomaticien sur le piquetage et se procurent des plans et données nécessaires pour les travaux de traçage et de piquetage. Ils élaborent une tâche et la transfèrent à la personne responsable.</p> <p>Ils coordonnent les travaux de traçage et de piquetage avec les services compétents et se tiennent à disposition pour des renseignements complémentaires.</p> <p>Ils coordonnent le contrôle du piquetage et du traçage par les personnes compétentes. Ils examinent le procès-verbal et prennent des mesures correctives le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à former et à instruire • Proactivité/prise d'initiatives: intervenir rapidement auprès du supérieur hiérarchique ou auprès des collaborateurs • Attitude ferme, savoir s'imposer • Talent d'organisation • Exactitude/rigueur/vigilance • Savoir spécialisé pour les mesures correctives à mettre en œuvre en cas d'erreurs • Attribution de mandat claire et compréhensible, d'égal à égal (par e-mail et téléphone) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initient et coordonnent les travaux de traçage et de piquetage complexes et spécifiques au chantier. • Ont une connaissance approfondie des aptitudes, qualifications et responsabilités de leurs collaborateurs. • Ont une connaissance approfondie des exigences et des normes en matière de travaux de traçage et de piquetage. • Veillent à l'exécution correcte, efficace et économique des travaux. • Veillent toujours à conserver une vue d'ensemble de l'exécution de tous les travaux (y compris la gestion des modifications). • Conduisent le contrôle du piquetage et du traçage par les services compétents. • Examinent le procès-verbal et prennent des mesures correctives le cas échéant.
5. Surveillance, travaux finaux		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>5.1 Surveiller l'exécution des travaux de construction</p> <p>Les conducteurs de travaux traitent les commandes nécessaires confiées dans le cadre de leur champ de compétences ainsi que les mesures organisationnelles correspondantes, qu'ils présentent lors de la réunion des conducteurs de travaux (p. ex. grue, personnel, sous-traitants, etc.). Ils répondent aux demandes internes (p. ex. visites de sécurité, formation du personnel).</p> <p>Ils effectuent les métrés et les décomptes.</p> <p>Les conducteurs de travaux contrôlent et surveillent la réalisation des travaux sur le plan technique, économique et temporel par les collaborateurs mandatés et prennent le cas échéant les mesures nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des standards et exigences pour pouvoir comparer la situation réelle et les objectifs visés • Savoir spécialisé pour les mesures correctives à mettre en œuvre en cas d'erreurs • Connaissances relatives à la réalisation de métrés et de décomptes • Connaissance des compétences et des responsabilités sur le chantier à l'aide des descriptions de postes • Permis de conduire • Compétences de gestion • Attribution de mandat claire et compréhensible, d'égal à égal (par e-mail et téléphone) • Style de conduite adapté à la situation: être strict lorsque la situation l'exige • Anticipation, agir de façon responsable: intervenir rapidement auprès de la direction 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillent l'exécution techniquement correcte et économiquement rentable des travaux et projets. • Ont une connaissance approfondie des standards et des exigences afin de pouvoir comparer la situation réelle et les objectifs visés. • Ont une connaissance approfondie des instruments de controlling et de leur mise en œuvre. • Veillent à adopter un style de conduite cohérent et adapté à la situation. • S'engagent pour une intervention anticipative lorsque la situation l'exige. • Établissent le contact avec les partenaires contractuels et éclairent conjointement

<p>Ils s'appuient sur les documents du projet pour s'informer sur les prescriptions (technique, sécurité et environnement) du projet de construction dont ils assument la responsabilité.</p> <p>Les conducteurs de travaux assurent le lien avec les partenaires contractuels lors des réunions de chantier, répondent aux questions et définissent les responsabilités. Ils définissent les responsabilités relatives au contrôle dans le cadre de leur projet de construction et établissent selon les besoins un plan de contrôle (p. ex. critères, démarche, rythme et intensité).</p> <p>Ils s'informent régulièrement auprès des personnes responsables sur l'avancée des travaux. Ils dressent les procès-verbaux des contrôles effectués. En cas d'anomalie, ils mettent en place immédiatement les mesures nécessaires. Ils avertissent par écrit la direction des travaux quant au non-respect des règles de la construction et aux défauts dans le déroulement des travaux ou la planification. Le cas échéant, ils donnent un avertissement à la direction des travaux.</p> <p>À l'aide des systèmes internes ou des retours des services responsables, ils veillent à conserver à tout moment une vue d'ensemble de l'exécution de tous les travaux. Ils vérifient si les mesures mises en place, visant à respecter les objectifs fixés (délais et coûts), sont efficaces. Dans le cas contraire, ils mettent en place des mesures, éventuellement avec la participation du supérieur hiérarchique.</p>	<p>des travaux/conducteur de travaux ou auprès des collaborateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attitude ferme, savoir s'imposer • Talent d'organisation 	<p>avec ceux-ci les questions et responsabilités non résolues.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Font preuve d'intérêt pour procéder à des échanges réguliers avec le contremaître sur l'état d'avancement des travaux. • Sont disponibles sur le chantier en quantité suffisante. • Contrôlent l'exécution des travaux par les collaborateurs et prennent des mesures correctives en cas d'écarts. • Contrôlent l'efficacité des mesures ordonnées et prennent d'autres mesures, le cas échéant en concertation avec le supérieur hiérarchique.
<p>5.2 Procéder au suivi des prestations fournies pour les projets de construction confiés et contrôler la rentabilité des chantiers</p> <p>Les conducteurs de travaux contrôlent la rentabilité des chantiers et sont responsables du suivi des prestations fournies pour les projets de construction confiés. Ils utilisent pour cela le calcul des coûts tiré de la comptabilité et élaborent de la documentation au sujet des prestations fournies, à l'aide de rapports, de plans et des mesures du chantier, en prévision des décomptes à effectuer.</p> <p>Ils s'informent, à l'aide des systèmes internes à l'entreprise, des consignes en matière de comptabilité ou du supérieur hiérarchique, sur les exigences relatives à la documentation pour un contrôle du chantier et sur les rapports et documents requis. Ils se procurent les données et les bases d'informations nécessaires auprès de la comptabilité et des collaborateurs (par ex. contremaîtres, chefs d'équipe). Ils vérifient l'exhaustivité et la clarté des données, des rapports et des documents des collaborateurs.</p> <p>Ils planifient l'exécution périodique et les évaluations nécessaires, éventuellement en coopération avec les collaborateurs (contremaîtres, chefs d'équipe). Ils donnent des instructions aux contremaîtres et aux chefs d'équipe concernant les données nécessaires, les délais à respecter, etc.(délimitation)</p> <p>Ils effectuent les évaluations et réalisent une comparaison des objectifs et des valeurs réelles, en s'appuyant sur les évaluations ainsi que sur le concept d'exécution. Ils discutent des différences entre les objectifs et les valeurs réelles avec leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils élaborent en temps utile une documentation claire au sujet des prestations réalisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des conditions matérielles de documentation et de décompte (y compris les systèmes, les formulaires, etc.) • Connaissance des principaux programmes de mesure • Connaissance approfondie des exigences et des processus sur les chantiers • Bonnes connaissances du controlling et des instruments de controlling dans le domaine de la construction • Connaissances de base en comptabilité (charges et produits) • Approche de travail systématique (documentation) et coordination de différentes informations • Relevé des indicateurs pertinents de l'entreprise pour l'évaluation du niveau d'évolution sur un chantier • Gestion des données et des évaluations, formulation de conclusions • Communication claire et motivante, permettant de mettre en œuvre les mesures correctrices • Ponctualité, être capable de respecter les délais • Agir de manière responsable et cohérente • Capacité à s'imposer 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procèdent au suivi des prestations fournies pour les projets de construction confiés. • Contrôlent la rentabilité des chantiers et réagissent en temps opportun. • Ont une connaissance approfondie des conditions et des outils propres à l'entreprise nécessaires au suivi et au décompte des travaux. • Ont une connaissance pratique des principaux programmes de mesure. • Ont une connaissance de base de la comptabilité et des calculs des coûts. • Ont une connaissance pratique de la planification d'analyses périodiques pour le suivi des prestations fournies. • Ont une communication motivante et claire en cas de mesures correctives. • Se concertent si besoin avec les collaborateurs, les supérieurs hiérarchiques et les personnes chargées du contrôle. • S'engagent proactivement pour obtenir les données et informations nécessaires au suivi des prestations fournies. • Veillent à une démarche systématique et respectent les délais lors de l'établissement et de la remise du suivi des prestations fournies. • Contrôlent les données et analyses destinées au suivi des prestations fournies en comparant les objectifs et les valeurs réelles et communiquent les écarts au supérieur hiérarchique. • Contrôlent si les suivis des prestations fournies sont conformes aux exigences et prennent des mesures correctives le cas échéant.

<p>Ils remettent celle-ci au service responsable (controlling, supérieur hiérarchique) pour contrôle. Ils transmettent leur documentation aux personnes ou aux services responsables du décompte.</p> <p>Ils vérifient l'exhaustivité et la pertinence de la documentation. Si nécessaire, ils calculent les modifications de commande, établissent des offres complémentaires et en discutent avec le client. Ils vérifient si les mesures correctrices ont eu un effet et mettent en place, si nécessaire, des mesures supplémentaires en concertation avec leur supérieur hiérarchique. En s'appuyant sur le contrôle du chantier, ils analysent régulièrement la rentabilité et la pertinence de l'exécution des travaux et des processus de travail, et en tirent les conséquences pour les mandats à venir.</p>		
<p>5.3 Établir le cahier des charges pour les projets de construction confiés à l'aide du BIM et le contrôler régulièrement</p> <p>Les conducteurs de travaux établissent et contrôlent régulièrement le cahier des charges pour les projets de construction confiés à l'aide du BIM. Ils contrôlent régulièrement la rentabilité des chantiers à l'aide du BIM et sont responsables de la pertinence du cahier des charges pour les projets de construction confiés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances en matière d'utilisation des instruments et outils numériques (p. ex. le BIM) • Savoir utiliser les instruments numériques (p. ex. le BIM) dans la sphère professionnelle • Être ouvert aux technologies numériques • Évaluer la plausibilité des données et informations numériques (savoir évaluer le degré de réalisme) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procèdent au suivi des prestations fournies pour les projets de construction confiés à l'aide du BIM. • Ils contrôlent la rentabilité des chantiers sur la base des données BIM. • Ont une connaissance approfondie de l'établissement des suivis des prestations fournies. • Ont des connaissances pratiques en matière d'utilisation des instruments et outils numériques (p. ex. BIM). • S'intéressent au BIM et à l'utilisation d'autres technologies numériques. • Analysent la plausibilité des données BIM et prennent des mesures correctives le cas échéant.

6. Collaboration en équipe

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>6.1 Agir en équipe</p> <p>Les conducteurs de travaux agissent en équipe en adoptant une attitude et un comportement correspondant à leur statut hiérarchique.</p> <p>Ils respectent les manières et les règles de comportement spécifiques à l'entreprise et les appliquent dans leur travail (p. ex. proposer du soutien et de l'aide, concertation et coordination ciblées, utiliser un langage approprié, intervention en cas d'échec, fêter ensemble les succès, respecter les accords, etc.).</p> <p>Les conducteurs de travaux favorisent l'esprit d'équipe de manière proactive. Ils entretiennent le contact avec leurs collaborateurs. Ils sont attentifs aux problèmes de leurs collaborateurs et les aident à trouver une solution constructive.</p> <p>Sur la base des réactions des collaborateurs, ils vérifient s'ils appliquent en général les manières et les règles de comportement. Si ce n'est pas le cas, ils prennent la résolution de modifier à l'avenir leurs manières et leur comportement. En cas de besoin, ils s'adressent à leurs collaborateurs afin de clarifier les questions en suspens. À l'aide des systèmes internes ou des retours des services responsables, ils veillent à conserver à tout moment une vue d'ensemble de l'exécution de tous les travaux. Ils vérifient si les mesures mises en place, visant à respecter les objectifs fixés (délais et coûts), sont efficaces. Dans le cas contraire, ils mettent en place des mesures, éventuellement avec la participation du supérieur hiérarchique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et appliquer les manières et les règles de comportement correspondant au statut hiérarchique • Analyser son propre comportement • Communication respectueuse • Capacité à travailler en équipe (collaboration axée sur les objectifs, savoir faire des compromis et résoudre les conflits de manière constructive) • Ouverture d'esprit, empathie • Être compréhensif • Anticipation, agir de façon responsable 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agissent en équipe avec une compétence technique, une attitude et un comportement correspondant à leur statut hiérarchique. • Ont une connaissance approfondie des manières et des codes de conduite du secteur de la construction. • Promeuvent la collaboration au sein de l'équipe. • Communiquent systématiquement de manière respectueuse. • Réfléchissent à leurs manières et leur attitude et en déduisent les conséquences.

<p>6.2 Mettre en œuvre les concepts pour la gestion de l'information et du savoir ainsi que pour la communication</p> <p>Les conducteurs de travaux se forgent une vue d'ensemble des concepts applicables à la gestion de l'information et du savoir et à la communication ainsi que de leurs interlocuteurs internes dans le cadre du projet de construction et de leurs compétences (financières, etc.).</p> <p>Ils mettent en œuvre les concepts pour la gestion de l'information et du savoir ainsi que pour la communication dans leur domaine de compétences. Ils coordonnent et optimisent les processus de travail avec tous les services internes.</p> <p>Ils communiquent avec tous les collaborateurs en tenant compte de la personne et de la situation et collaborent avec les cadres, les collègues et les supérieurs hiérarchiques en lien avec eux.</p> <p>Ils vérifient régulièrement les flux d'information dans leur entreprise et dans le projet de construction ainsi que les concepts de communication et la gestion interne du savoir et informent la direction de l'entreprise des possibilités d'optimisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie de tous les processus de travail au sein du projet de construction (calendrier, etc.) • Style de conduite adapté à la situation • Utilisation pertinente des techniques et des supports de communication • Documentation nécessaire pour remplir le contrat d'entreprise • Communication approfondie, claire et adaptée à chaque domaine, personne et échelon hiérarchique • Capacité d'anticipation • Savoir s'imposer et motiver ses collaborateurs • Sens de la communication adaptée à la situation (p. ex. critique uniquement entre 4 yeux) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettent en œuvre les concepts pour la gestion de l'information et du savoir ainsi que pour la communication dans leur domaine de compétences. • Ont une connaissance approfondie de tous les processus de travail dans le projet de construction. • Ont une connaissance pratique de la gestion du savoir et de l'information. • Ont une connaissance de base des structures et compétences internes en ce qui concerne la gestion du savoir et de l'information. • Ont une connaissance approfondie des différentes techniques de communication et de leur mise en œuvre judicieuse en fonction de l'échelon hiérarchique. • Ont une communication claire, adaptée à la situation et à l'interlocuteur. • Veillent à adopter un style de conduite cohérent et adapté à la situation. • Collaborent étroitement avec leurs cadres et supérieurs hiérarchiques. • Tirent systématiquement et régulièrement des enseignements du flux d'information dans l'entreprise et en déduisent des mesures d'optimisation en concertation avec leur supérieur hiérarchique.
<p>6.3 Identifier les conflits internes, les aborder de manière constructive et procéder aux interventions nécessaires</p> <p>Les conducteurs de travaux veillent à identifier les conflits potentiels. Ils identifient en amont les conflits d'intérêts avec les parties prenantes externes et les représentants du maître d'ouvrage et réagissent en conséquence.</p> <p>Ils font preuve d'anticipation dans la planification du personnel afin d'éviter que les conflits existants s'aggravent.</p> <p>Ils cherchent, lorsque cela est nécessaire, à discuter avec les parties concernées afin de clarifier ou de résoudre une situation conflictuelle et s'y préparent. Si une intervention doit avoir lieu dans une situation conflictuelle, ils planifient un entretien personnel et réfléchissent aux arguments. Ils mènent la discussion, exhortent les parties au conflit à exposer leurs revendications et décident de la suite à donner. Ils font éventuellement appel au soutien du supérieur hiérarchique ou lui confient le cas.</p> <p>Ils évaluent ensuite si le conflit a pu être réglé et s'il est possible de poursuivre la collaboration. Si ce n'est pas le cas, ils réfléchissent à d'autres mesures (nouvel entretien, vérification de la situation personnelle des personnes impliquées, etc.) et les mettent en œuvre. Ils demandent éventuellement l'aide du supérieur hiérarchique.</p> <p>Les conducteurs de travaux analysent leur comportement dans un conflit et réagissent en conséquence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences de communication et d'animation • Communication constructive et ciblée sur les objectifs • Ouverture d'esprit à l'égard des modes de comportement • Anticipation, agir de façon responsable, ne pas laisser couvrir les conflits 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interviennent en cas de conflits internes dans l'entreprise. • Mènent des entretiens avec les parties au conflit. • Disposent de compétences de coaching et d'animation. • Ont une connaissance approfondie de diverses techniques permettant de résoudre un conflit et d'apaiser les tensions. • Veillent à conserver systématiquement une attitude constructive. • Veillent à leur neutralité et leur impartialité. • Interviennent à un stade précoce et s'adressent aux parties au conflit. • Consultent les services/supérieurs hiérarchiques en cas de situations conflictuelles • Analysent régulièrement les situations conflictuelles et prennent, si nécessaire, des mesures correctives, le cas échéant en concertation avec le supérieur hiérarchique. • Analysent leur comportement dans un conflit et réagissent en conséquence.

7. Collaboration avec des tiers

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>7.1 Communiquer de manière appropriée avec les parties prenantes externes et optimiser la coopération au sein des projets de construction confiés</p> <p>Les conducteurs de travaux se forgent une vue d'ensemble de leurs interlocuteurs externes dans le cadre du projet de construction et de leurs compétences (p. ex. financières, etc.).</p> <p>L'une de leurs principales missions de communication se déroule auprès des représentants du maître d'ouvrage (p. ex. architectes, ingénieurs). Ils s'informent auprès du conducteur de travaux sur les intérêts, les préoccupations et les besoins des parties prenantes externes participant à la construction (p. ex. autres artisans, représentants du maître d'ouvrage).</p> <p>En fonction de leur interlocuteur, ils choisissent des moyens de communication appropriés (p. ex. réunir des informations, les confronter à des contre-arguments).</p> <p>Ils participent aux réunions de chantier et y représentent les intérêts de l'entreprise. Ils coordonnent et optimisent les processus de travail sur les chantiers avec l'ensemble des parties prenantes externes participant à la construction et mettent en place les conditions nécessaires à cela (délais, technique, outils, organisation du travail, etc.). Ils transmettent aux services concernés les informations pertinentes.</p> <p>Ils s'assurent du bon fonctionnement de la coopération avec les parties prenantes externes sur le chantier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie de tous les processus de travail au sein du projet de construction (y compris personnes impliquées, calendrier, etc.) • Style de conduite adapté à la situation • Utilisation pertinente des techniques et des supports de communication • Connaissances de la documentation nécessaire pour remplir les critères du contrat d'entreprise • Communication approfondie, claire et adaptée à chaque domaine, personne et échelon hiérarchique • Capacité d'anticipation • Savoir s'imposer et motiver ses collaborateurs • Sens de la communication adaptée à la situation (p. ex. critique uniquement entre 4 yeux) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent la communication avec les parties prenantes externes dans le cadre du projet de construction confié. • Coordonnent et optimisent les processus de travail avec les parties prenantes externes. • Ont une connaissance approfondie de tous les processus de travail dans le projet de construction. • Ont une connaissance pratique du concept d'information et de communication de l'entreprise. • Ont une connaissance de base des parties prenantes externes, de leurs compétences, intérêts et revendications. • Ont une connaissance pratique de la planification systématique de réunions ainsi que de leur coordination et documentation. • S'engagent, lors des réunions de chantier avec des représentants externes, en faveur des intérêts de leur entreprise. • Contribuent à un flux d'informations transparent. • Veillent toujours à préparer l'infrastructure, les instruments et les moyens auxiliaires afin d'assurer un déroulement sans problème de la réunion. • Vérifient les processus de travail avec les parties prenantes externes et en déduisent des mesures d'optimisation.
<p>7.2 Conseiller et accompagner les clients et les autres parties prenantes tout au long de l'exécution du mandat</p> <p>Les conducteurs de travaux orientent, conseillent et accompagnent les clients avant, pendant et après l'exécution du mandat. Ils épaulent les planificateurs, les maîtres d'ouvrage et les autres parties prenantes dans les questions liées aux coûts et éventuellement dans les questions techniques portant sur l'exécution du contrat. En cas de besoin, ils renvoient les clients vers des spécialistes.</p> <p>Ils définissent leurs compétences et les limites correspondantes en termes de prestation, de processus, de coûts / dépenses supplémentaires, en s'appuyant sur les consignes et les outils internes, les valeurs tirées de l'expérience ou la concertation avec le supérieur hiérarchique.</p> <p>Si nécessaire, ils font appel à des collaborateurs et des techniciens, ainsi qu'à des spécialistes après consultation du supérieur hiérarchique. Ils présentent aux clients les différentes variantes, les expliquent et répondent aux questions. Dans le cadre des projets de construction en cours, les conducteurs de travaux répondent aux questions relatives à l'exécution des travaux qui sortent du domaine de compétences de la personne responsable (par ex. contremaître). Ils assurent le contact régulier avec les maîtres d'ouvrage. Ils répondent aux besoins de clarification et présentent des amorces de solutions ou des améliorations.</p> <p>Ils vérifient régulièrement les prestations à fournir sur la base des exigences définies (plans de construction, bases de construction,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance technique approfondie du gros œuvre • Savoir appliquer les méthodes de conseil et de vente • Savoir faire le lien entre les différents aspects du chantier et les enjeux des artisans • Bonnes compétences de communication • Compétences de conseil et de vente • Savoir communiquer à la fois avec les clients et les spécialistes • Établir une bonne relation avec le contremaître/chef d'équipe et le planificateur • Empathie, sensibilité (identifier les besoins et les attentes) • Honnêteté • Savoir établir des priorités • Approche auprès des clients axée sur l'objectif et la recherche de solutions • Capacité de motivation des autres 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillent et accompagnent les clients et les autres parties prenantes tout au long de l'exécution du mandat. • Ont une connaissance approfondie de tous les processus de travail dans le projet de construction. • Ont une connaissance pratique des méthodes de conseil et de vente axées sur le client. • Ont une connaissance approfondie de l'analyse des besoins. • Ont une connaissance approfondie des techniques de communication persuasives y compris des techniques de questionnement et d'argumentation convaincantes. • Ont une connaissance approfondie des prestations demandées au contrat d'entreprise • Impliquent, si nécessaire, des spécialistes internes et externes dans le processus de conseil, le cas échéant après concertation avec le supérieur hiérarchique. • Répondent aux questions relatives à l'exécution des travaux qui sortent du domaine de compétences du contremaître responsable. • Veillent à expliquer de manière compréhensible les solutions et propositions. • S'engagent pour une communication sincère. • Donnent une impression de motivation aux clients et ont une approche axée sur les objectifs et la recherche de solutions.

<p>contrat d'entreprise). Ils demandent régulièrement aux clients s'ils comprennent le déroulement des travaux et s'ils sont satisfaits de leur état d'avancement. Ils analysent les réactions des clients et les transmettent aux spécialistes concernés le cas échéant. Si besoin, ils consultent le supérieur hiérarchique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Analysent les prescriptions, directives et valeurs empiriques spécifiques à l'entreprise afin d'en déduire des mesures de conseil appropriées. • Contrôlent en permanence si les prestations à fournir sont conformes aux exigences et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Analysent les réactions des clients et en déduisent systématiquement des conséquences.
<p>7.3 Identifier les conflits externes, les aborder de manière constructive et procéder aux interventions nécessaires</p> <p>Les conducteurs de travaux veillent à identifier les conflits potentiels. Ils identifient en amont les conflits d'intérêts avec les parties prenantes externes et les représentants du maître d'ouvrage et réagissent en conséquence.</p> <p>Ils cherchent, lorsque cela est nécessaire, à discuter avec les parties concernées afin de clarifier ou de résoudre une situation conflictuelle et s'y préparent. Si une intervention doit avoir lieu dans une situation conflictuelle, ils planifient un entretien personnel et réfléchissent aux arguments. Ils mènent la discussion, exhortent les parties au conflit à exposer leurs revendications et décident de la suite à donner. Ils font éventuellement appel au soutien du supérieur hiérarchique ou du responsable des ressources humaines, voire lui confient le cas.</p> <p>Ils évaluent ensuite si le conflit a pu être réglé et s'il est possible de poursuivre la collaboration. Si ce n'est pas le cas, ils réfléchissent à d'autres mesures (nouvel entretien, vérification de la situation personnelle des personnes impliquées, etc.) et les mettent en œuvre. Ils demandent éventuellement l'aide du supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils reflètent leur propre rôle dans un conflit et réagissent en conséquence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de diverses techniques permettant de résoudre un conflit et d'apaiser les tensions (p. ex. mener correctement des entretiens de résolution de conflits) • Compétences de communication et d'animation • Communication constructive et ciblée sur les objectifs • Capacité à se mettre à la place des autres tout en restant impartial • Ouverture d'esprit à l'égard des modes de comportement • Anticipation, agir de façon responsable, ne pas laisser couvrir les conflits • Volonté de surmonter les problèmes se posant au chantier 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abordent de manière constructive les conflits avec les parties prenantes externes. • Essayent d'éviter les conflits de manière proactive et prennent les mesures nécessaires en temps utile. • Ont une connaissance pratique du coaching et de l'animation axées sur l'application. • Ont une connaissance approfondie de diverses techniques permettant de résoudre un conflit et d'apaiser les tensions. • Veillent à conserver systématiquement une attitude constructive. • Veillent à leur neutralité et leur impartialité. • Interviennent à un stade précoce et s'adressent aux parties au conflit. • Veillent à une communication adaptée à la situation. • Consultent les services responsables en cas de situations conflictuelles. • Analysent régulièrement les situations conflictuelles et prennent, si nécessaire, des mesures correctives, le cas échéant en concertation avec le supérieur hiérarchique. • Analysent leur comportement dans un conflit et réagissent en conséquence.
<p>7.4 Négocier avec les fournisseurs et les sous-traitants conformément aux directives</p> <p>Les conducteurs de travaux mènent les négociations avec les fournisseurs et les sous-traitants conformément aux directives, et ce, dans le cadre de leurs compétences au sein du projet de construction confié.</p> <p>Ils s'appuient sur les directives et les consignes, voire s'adressent directement au supérieur hiérarchique pour s'informer sur les compétences, les exigences et les conditions-cadres pour les négociations.</p> <p>Ils planifient les négociations, le cas échéant en concertation avec leurs cadres ou les autres services compétents. Dans ce contexte, ils prennent en compte les impératifs liés aux calculs, les exigences propres à l'objet, etc.</p> <p>Les conducteurs de travaux conduisent les négociations jusqu'à leur conclusion. Si nécessaire, ils consultent le supérieur hiérarchique ou les autres services compétents. Ils consignent l'issue de la négociation et le transmettent à la personne responsable (p. ex. contremaître, supérieur hiérarchique).</p> <p>À la fin d'une négociation, ils évaluent le déroulement et le résultat des négociations (en particulier les résultats des négociations réussies, les raisons justifiant d'éventuelles différences au niveau des résultats, leur propre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des travaux et des matériaux nécessaires à la réalisation d'un projet de construction • Connaissance des sous-traitants auxquels on peut externaliser des travaux • Connaissance des différentes entreprises possibles / capacité à comparer les produits • Savoir mener des négociations • Connaissance des techniques de négociation / capacité à argumenter sur le plan économique • Compétences de communication axées sur les solutions • Inclure les partenaires et les autres conducteurs de travaux dans les processus de négociation • Honnêteté et équité dans les situations de négociation 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mènent les négociations avec les fournisseurs et les sous-traitants de manière autonome ou en collaboration avec les autres services compétents dans le cadre du projet de construction confié. • Consignent le résultat des négociations. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions et directives internes relatives aux négociations avec les fournisseurs et sous-traitants. • Ont une connaissance approfondie des travaux et des matériaux nécessaires à la réalisation d'un projet de construction • Ont une connaissance approfondie des fournisseurs et sous-traitants adéquats pour externaliser des travaux. • Ont une connaissance approfondie des techniques de négociation. • Veillent toujours à négocier diplomatiquement pour obtenir une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties impliquées. • S'engagent pour une communication axée sur les solutions. • Donnent une impression de sincérité et de respect de l'éthique dans les situations de négociation. • Impliquent les supérieurs et les cadres dans le processus de négociation.

<p>comportement, etc.) et ils en tirent les conclusions ou les conséquences (p. ex. changement de fournisseur, etc.) pour les futures négociations.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Analysent dès un stade précoce les principaux paramètres de la situation de négociation et en déduisent des mesures adéquates pour mener les négociations. • Tirent des enseignements du déroulement et du résultat des négociations et en déduisent des conséquences.
8. Gestion du personnel		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>8.1 Instruire et motiver les responsables de chantiers et les collaborateurs dans le cadre des projets de construction confiés</p> <p>Dans le cadre de leur fonction, les conducteurs de travaux dirigent les cadres et les collaborateurs en leur qualité de supérieur hiérarchique. Ils instruisent et motivent les responsables de chantiers et encouragent la collaboration entre les collaborateurs placés sous leur responsabilité à travers des activités ad hoc.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent sur les cadres et les collaborateurs par le biais des documents internes à l'entreprise ou des entretiens individuels (p. ex. sur leur environnement social, leur nationalité, leurs besoins et leurs attentes). Ils récapitulent, à partir des plans et des documents de construction, quelles instructions ils doivent donner aux responsables dans le cadre d'un mandat.</p> <p>Selon l'objet, ils informent et instruisent les responsables de chantiers au sujet des délais, des enjeux de ressources humaines, des dispositions particulières, des responsabilités et du déroulement du projet de construction, etc. Ils définissent avec les responsables de chantiers des objectifs réalistes et épaulent les cadres dans la concrétisation de ces objectifs. Ils mettent en œuvre des mesures et des actions pour motiver les collaborateurs.</p> <p>Ils vérifient, directement ou après concertation des cadres, l'état des travaux sur les chantiers qui leur sont confiés, et se préoccupent régulièrement du bien-être des collaborateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances relatives à l'état de bien-être des collaborateurs • Connaissance des mesures susceptibles de motiver les collaborateurs • Connaissance des points forts et des points faibles des collaborateurs. • Style de conduite adapté à la situation • Conduite basée sur la performance et l'humanité • Savoir déléguer • Instructions spécifiques à l'objet et axées sur la pratique • Compétences didactiques en matière de formation • Communication et instruction motivantes • Communication ouverte et transparente • Savoir travailler en équipe • Intérêt pour les autres, empathie • Sens de l'équité • Ouverture d'esprit et flexibilité • Conserver une vue d'ensemble (Qui a été instruit? qui ne l'a pas encore été?) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduisent, instruisent et motivent les responsables de chantiers et les collaborateurs dans le cadre des projets de construction confiés. • Ont une connaissance approfondie des points forts, des points faibles et de l'état de leurs collaborateurs. • Ont une connaissance approfondie des mesures susceptibles de motiver les collaborateurs. • Disposent de compétences leur permettant une répartition systématique et intégrale des tâches. • Disposent de compétences leur permettant d'instruire, de conduire et de former les collaborateurs en se fondant sur la pratique et l'objet. • Ont des compétences en leadership. • Veillent à un style de conduite cohérent, équitable et adapté à la situation. • Ont le don de motiver leurs collaborateurs. • Veillent à toujours communiquer de manière ouverte et respectueuse. • Évaluent de manière réaliste les objectifs, l'avancement des travaux et le climat de travail sur les chantiers en concertation avec les cadres et en déduisent des mesures correctives.
<p>8.2 Soutenir la formation initiale et continue des collaborateurs</p> <p>Afin d'assurer l'existence de compétences techniques dans l'entreprise, ou à titre de reconnaissance et de motivation pour les collaborateurs, les conducteurs de travaux désignent des candidats potentiels pour les mesures de formation continue et de développement. Ils proposent au supérieur hiérarchique des candidats pour la formation continue.</p> <p>Ils s'informent auprès de leurs cadres des candidats potentiels. Ils transmettent au supérieur hiérarchique des propositions de candidats et de formations, puis en discutent (entretiens de développement).</p> <p>Ils mènent les entretiens avec les collaborateurs et proposent des possibilités de formation continue pour les collaborateurs auprès de la direction de l'entreprise.</p> <p>Les conducteurs de travaux reçoivent les retours des chargés de la sécurité et évaluent les besoins en formation des collaborateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des aptitudes des collaborateurs • Connaissance des mesures de promotion (formations continues internes, externes, etc.) • Connaissance des fondements juridiques des entretiens de développement • Utilisation des techniques d'entretien (entretiens de développement) • Communication régulière avec le supérieur hiérarchique et les cadres (discuter des analyses de potentiels) • Capacité à déceler le potentiel des collaborateurs, talent d'observation 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutiennent la formation initiale et continue des collaborateurs. • Proposent au supérieur hiérarchique des candidats pour la formation continue. • Ont une connaissance approfondie des mesures de promotion de la formation initiale et continue dans le secteur de la construction. • Ont une connaissance approfondie des techniques d'entretien dans les entretiens de développement, y compris les bases juridiques. • Ont une connaissance approfondie de l'identification des compétences opérationnelles nouvelles ou supplémentaires requises chez les collaborateurs et les cadres du secteur de la construction. • S'engagent auprès de la direction pour qu'elle accorde des possibilités de formation continue à leurs collaborateurs. • Contrôlent, le cas échéant, du point de vue de l'entreprise les mesures de formation initiale et continue pour les collaborateurs en concertation avec les cadres compétents et prennent, le cas échéant, des mesures correctives.

		<ul style="list-style-type: none"> • Analysent les retours du chargé de la sécurité et en déduisent des mesures de formation relatives à la sécurité destinées aux collaborateurs.
<p>8.3 Former les apprentis</p> <p>Les conducteurs de travaux assurent le cas échéant la fonction de responsable de la formation. Ils établissent le plan de formation de l'entreprise, accompagnent et soutiennent les apprentis et embauchent ces derniers sur les chantiers.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent sur les exigences en matière de formation dans l'entreprise en s'appuyant sur les objectifs définis par le plan de formation et sur les documents internes. À l'aide des bulletins semestriels, des retours des collaborateurs et des entretiens directs avec les apprentis, ils dressent un état des lieux de la formation. Ils appréhendent ainsi leurs objectifs, leurs forces et leurs faiblesses, leurs besoins et leurs attentes, et les consignent avec l'apprenti dans le rapport de formation.</p> <p>Ils se basent sur les exigences pour élaborer la formation dans l'entreprise en concertation avec le supérieur hiérarchique et pour établir le plan de formation. Ils assurent l'instruction des collaborateurs qui accompagnent et soutiennent les apprentis sur le lieu de travail. Ils informent le contremaître des apprentis à intégrer.</p> <p>Ils prennent le temps de répondre aux souhaits et aux besoins des apprentis, répondent à leurs questions techniques et pratiques, et vérifient leur documentation d'apprentissage. Ils leur garantissent le temps nécessaire pour développer leurs capacités et ils les motivent. Ils établissent régulièrement le rapport de formation à l'aide des instruments imposés ou de deux utilisés au sein de l'entreprise, et mobilisent pour cela toute l'attention nécessaire.</p> <p>Les conducteurs de travaux contrôlent régulièrement les progrès dans l'apprentissage à partir des directives, et discutent du travail fourni avec l'apprenti en personne. En cas de besoin, ils mettent en place des mesures de soutien complémentaires en faveur des apprentis. Ils vérifient régulièrement le plan de formation de l'entreprise en collaboration avec le supérieur hiérarchique en se basant sur les expériences et coordonnent des ajustements et des améliorations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences et qualification de formateur • Connaissance des directives imposées à la formation des apprentis en entreprise (objectifs, interfaces avec d'autres lieux de formation, etc.) • Connaissance du niveau de formation des apprentis • Établir les plans de formation de l'entreprise conformément aux objectifs • Appliquer les instruments d'évaluation du niveau de formation • Axer les entretiens de développement sur les objectifs • Empathie, capacité à motiver • Joie et motivation (formation et soutien des apprentis) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se tiennent à disposition pour des mandats de formation et de recrutement d'apprentis. • Établissent le plan de formation de l'entreprise à l'intention des apprentis. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions réglant la formation des apprentis en entreprise ainsi que des plans de formation des apprentis. • Ont une connaissance approfondie des instruments d'évaluation du niveau de formation. • Montrent le plaisir et la motivation que leur procurent la formation et le contact avec les apprentis. • S'engagent pour l'instruction des collaborateurs en ce qui concerne la manière de traiter les apprentis, leurs besoins et exigences individuels. • Sont un partenaire compétent et compréhensif pour les demandes et besoins des apprentis et répondent à leurs questions. • Évaluent de manière réaliste le niveau de formation et de développement des apprentis lors d'entretiens réguliers et à l'aide d'autres instruments d'évaluation des compétences (p. ex. dossier d'enseignement et d'apprentissage) et consignent systématiquement les résultats dans le rapport de formation. • Analysent régulièrement les compétences exigées des apprentis et en déduisent, en concertation avec le supérieur hiérarchique, des mesures pour l'aménagement de la formation en entreprise.
<p>8.4 Soutenir le recrutement des collaborateurs</p> <p>Les conducteurs de travaux identifient les besoins supplémentaires en personnel et soutiennent le recrutement de nouveaux collaborateurs.</p> <p>Ils s'informent sur les effectifs et sur la charge de travail auprès des collaborateurs. S'il y a besoin de main-d'œuvre supplémentaire, ils s'informent du profil et des activités du personnel recherché.</p> <p>En cas de besoin, ils consultent leurs collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des directives imposées en matière de recrutement de personnel (objectifs, directives juridiques et organisationnelles, etc.) • Connaissance des processus de recrutement de personnel • Planification des ressources humaines • Axer les entretiens d'embauche sur les objectifs • Savoir motiver ses collaborateurs • Joie et motivation (intégrer de nouveaux membres dans l'équipe) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutiennent le recrutement de nouveaux collaborateurs en fonction des besoins supplémentaires en personnel. • Ont une connaissance de base des méthodes de recrutement du personnel, y compris des directives juridiques et organisationnelles. • Ont une connaissance approfondie des effectifs et de la charge de travail des collaborateurs. • Ont une connaissance approfondie du profil du personnel recherché. • Ont une connaissance approfondie des mesures susceptibles de motiver les collaborateurs. • S'investissent avec joie et motivation lors du recrutement de nouveaux collaborateurs. • Veillent toujours à une planification des ressources humaines axée sur les objectifs et les besoins.

		<ul style="list-style-type: none"> • Consultant, si nécessaire, les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques. • Contrôlent systématiquement les besoins en main-d'œuvre et en déduisent les conséquences relatives au recrutement de nouveaux collaborateurs.
<p>8.5 Mener les entretiens avec les collaborateurs</p> <p>Les conducteurs de travaux sont les interlocuteurs privilégiés des collaborateurs et mènent régulièrement des entretiens avec eux (p. ex. sur les qualifications, les conventions d'objectifs) et définissent avec eux les objectifs de développement individuels réalistes. Ils gèrent les demandes de congés, les absences et assurent le lien entre le service des ressources humaines et les collaborateurs. Ils organisent des activités communes avec leur équipe.</p> <p>Lors des entretiens avec leurs cadres et avec ceux de leurs supérieurs, ils analysent leur façon de procéder et leur comportement en équipe. Sur cette base, ils optimisent le cas échéant leur façon de procéder et de se comporter en tant que chef.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des points forts, des points faibles et de l'état des collaborateurs • Connaissance des heures supplémentaires et des droits à congé • Style de conduite adapté à la situation • Conduite basée sur la performance et l'humanité • Communication ouverte et transparente • Savoir travailler en équipe • Intérêt pour les autres, empathie • Sens de l'équité • Ouverture d'esprit et flexibilité 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mènent régulièrement des entretiens avec les collaborateurs. • Définissent des objectifs de développement individuels avec le collaborateur. • Se tiennent à la disposition de leurs collaborateurs en tant qu'interlocuteurs. • Ont une connaissance approfondie des points forts, des points faibles et de l'état de leurs collaborateurs. • S'intéressent à leurs collaborateurs. • S'engagent pour l'équité, l'ouverture d'esprit et la flexibilité. • S'engagent pour la collaboration en équipe. • Ont une communication ouverte et transparente. • Participent à l'organisation d'activités sociales. • Tirent des enseignements de leur méthode et de leur comportement au sein des équipes et en tirent des conséquences.
9. Gestion d'entreprise		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>9.1 Soutenir les processus stratégiques</p> <p>Les conducteurs de travaux épaulent leurs supérieurs hiérarchiques dans le développement et l'application des processus stratégiques à l'échelle de l'entreprise.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent auprès de leurs supérieurs hiérarchiques des processus de développement stratégiques actuels ainsi que de la situation économique, des tendances du marché, de l'environnement concurrentiel et de la situation politique dans la branche. Ils gardent à l'esprit les valeurs défendues au sein de l'entreprise.</p> <p>En tenant compte des informations obtenues, ils soutiennent leurs supérieurs hiérarchiques dans la planification des processus de développement et d'ajustement stratégiques et se concertent au sujet de plans de développement stratégiques.</p> <p>Ils mettent en œuvre le processus de développement et de vérification de la stratégie avec le supérieur hiérarchique. Ils soutiennent l'implémentation de la (nouvelle) stratégie d'entreprise (instruments de surveillance inclus).</p> <p>Ils soutiennent la vérification des progrès de mise en œuvre de la stratégie d'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la situation économique, des tendances du marché, de l'environnement concurrentiel et du développement de la branche • Connaissance de la situation de l'entreprise • Connaissance des processus stratégiques • Penser et travailler selon la stratégie • Savoir travailler en équipe • Connaître les valeurs de l'entreprise • Ouverture d'esprit, curiosité 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutiennent le supérieur hiérarchique lors du développement de la stratégie d'entreprise sur la base des tendances du marché, de l'environnement concurrentiel et du développement de la branche. • Soutiennent l'implémentation de la stratégie à l'échelle de l'entreprise. • Ont une connaissance approfondie de la situation économique, des tendances du marché, de l'environnement concurrentiel et de l'évolution de la branche. • Ont une connaissance approfondie de la situation de l'entreprise. • S'intéressent à la situation économique, aux tendances du marché, à l'environnement concurrentiel et à la situation politique. • Définissent en collaboration étroite avec leurs supérieurs les plans de développement de la stratégie et les processus de vérification. • S'engagent pour une réflexion et un travail conformes à la stratégie.
<p>9.2 Assurer la planification des investissements conformément aux directives</p> <p>Les conducteurs de travaux définissent les besoins en investissements (machines, etc.) conformément aux prescriptions de la direction ou du supérieur hiérarchique. Ils appliquent les décisions du supérieur hiérarchique ou de la direction d'entreprise en matière d'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la capacité de fonctionnement et des besoins de renouvellement des machines, etc. • Capacités d'argumentation et de communication (pouvoir défendre et justifier efficacement les demandes auprès des services responsables) • Processus de budgétisation: Être capable de respecter les délais 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définissent les besoins en investissements conformément aux prescriptions de leurs supérieurs hiérarchiques. • Réalisent les décisions d'investissement dans le cadre de leurs compétences. • Ont une connaissance pratique de la situation et des possibilités financières de l'entreprise.

<p>Les directeurs de travaux s'informent des prescriptions en matière d'investissement (responsabilités, compétences, formalités, exigences relatives aux demandes, etc.) en s'appuyant sur des documents ou en s'adressant au supérieur hiérarchique.</p> <p>Les conducteurs de travaux élaborent des demandes d'investissement dans le cadre ou en dehors du processus de budgétisation et les transmettent au supérieur hiérarchique. Dans le cadre de leurs compétences, ils procèdent aux investissements nécessaires en toute autonomie ou en concertation avec leur supérieur hiérarchique. Ils appliquent les décisions d'investissement.</p> <p>Ils vérifient ultérieurement si les investissements réalisés ont rempli les objectifs visés. Ils introduisent les mesures nécessaires le cas échéant (p. ex. demande d'investissements en matériaux et matériel en vue de l'optimisation d'une machine).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agir de façon proactive, en fonction de la situation (formulation de demandes en dehors du processus de budgétisation) • Agir de manière responsable (savoir faire une distinction entre «Must have» et «Nice to have») • Savoir évaluer le rapport coût-bénéfice 	<ul style="list-style-type: none"> • Ont une connaissance approfondie du matériel et de l'infrastructure de l'entreprise. • Disposent de compétences leur permettant d'argumenter. • Ont une connaissance pratique des processus et prescriptions de l'entreprise en matière d'investissement. • Veillent en permanence à agir de manière responsable et à respecter les délais lors des décisions portant sur les investissements. • Se concertent avec leurs supérieurs pour les demandes d'investissements. • Sont en mesure d'établir des évaluations d'inventaire comme base de décision. • Surveillent le fonctionnement et les besoins de renouvellement des machines pour en déduire les décisions d'investissement. • Analysent les processus de budgétisation et en déduisent des mesures pour demander des investissements. • Contrôlent l'accomplissement des objectifs visés et les conditions-cadres qui résultent des investissements réalisés et prennent le cas échéant des mesures correctives.
<p>9.3 Identifier et introduire les nouvelles tendances du marché</p> <p>Les conducteurs de travaux identifient les tendances et évolutions émergentes dans leur domaine de spécialité. Ils transmettent pour évaluation à leur supérieur hiérarchique des propositions d'application des innovations.</p> <p>Les conducteurs de travaux s'informent sur les innovations et les tendances dans leur environnement de travail (fournisseurs, sous-traitants, clients, etc.), lors de séminaires et de rencontres, dans les médias spécialisés ainsi que sur les salons spécialisés.</p> <p>Ils interrogent l'application pratique (matériel, personnel) des innovations dans leur entreprise ou leur domaine d'activité.</p> <p>Les conducteurs de travaux introduisent auprès de leur supérieur hiérarchique les tendances du marché et les évolutions qu'ils estiment pertinentes pour l'entreprise. Ils présentent la mise en œuvre (et les variantes éventuelles) ainsi que la faisabilité des tendances du marché et des innovations au sein de l'entreprise, en s'appuyant sur des exemples pratiques.</p> <p>Les conducteurs de travaux vérifient plusieurs variantes de mise en œuvre et les récapitulent à titre de proposition à l'attention de leur supérieur hiérarchique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des tendances du marché et des nouveautés dans le secteur de la construction • Capacité d'identifier les possibilités d'intégration des tendances du marché et des nouveautés dans sa propre entreprise et son domaine de spécialité • Savoir communiquer, expliquer et justifier efficacement auprès des supérieurs hiérarchiques • Assurer les échanges au sein de l'entreprise • Ouverture aux nouveautés 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifient les tendances et évolutions du marché dans leur domaine de travail. • Évaluent l'introduction d'innovations et de nouveautés dans leur domaine de travail. • Ont une connaissance approfondie des développements du marché et des nouveautés. • Ont une connaissance approfondie de l'évaluation et de l'estimation des tendances du marché et des nouveautés pour leur propre domaine de travail. • Sont ouverts aux nouveautés. • Surveillent les tendances durables du marché. • Consultent leurs supérieurs hiérarchiques pour les propositions de mises en œuvre des innovations. • Présentent la mise en œuvre des tendances du marché et des innovations en s'appuyant sur des exemples pratiques pour en faciliter l'évaluation. • Veillent systématiquement à assurer les échanges sur les nouveautés et les tendances au sein de l'entreprise. • Évaluent les possibilités d'intégration des innovations dans leur entreprise ou leur domaine de spécialité et prennent leurs décisions sur la base de ces résultats. • Vérifient plusieurs variantes d'innovations et en déduisent des mesures pour l'information de leur supérieur hiérarchique.
<p>9.4 Mettre en œuvre les activités marketing</p> <p>Les conducteurs de travaux mettent en œuvre les activités marketing conformément au concept marketing et aux instructions du supérieur hiérarchique ou du service responsable.</p> <p>Ils préparent la mise en œuvre des activités marketing (y compris le plan d'évaluation) à l'échelle du chantier, le cas échéant en collaboration avec les services responsables (p. ex. service marketing) et avec les cadres.</p> <p>Les conducteurs de travaux organisent en interne auprès des services responsables l'utilisation des outils (supports publicitaires) et lancent les activités en coopération avec les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la stratégie marketing et du concept marketing de l'entreprise, ainsi que des responsabilités correspondantes • Connaissance des outils marketing et publicitaires de l'entreprise liés au chantier • Savoir-faire en termes de planification • Comportement axé sur les clients • Savoir s'identifier à des groupes cibles d'activités publicitaires • Motivation à mettre sur pied une image convenable et conforme à l'entreprise (CI/CD) 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisent les activités de marketing. • Assurent la planification des activités de marketing dans leur domaine de travail. • Ont une connaissance approfondie de la stratégie ou du concept marketing de l'entreprise y compris des compétences. • Ont une connaissance approfondie des outils marketing et publicitaires de l'entreprise liés au chantier. • Ont une connaissance approfondie de la planification systématique des activités de marketing.

<p>collaborateurs. Ils épaulent la direction de l'entreprise en fournissant des idées marketing. Ils participent aux événements destinés à la clientèle organisés par leur entreprise.</p> <p>Ils vérifient les activités marketing liées au chantier à l'aide des retours des groupes cibles concernés (clients, fournisseurs) et des retours internes (supérieur hiérarchique, collaborateurs, service marketing, etc.). Ils informent le supérieur hiérarchique, les services responsables et les collaborateurs des conséquences des activités marketing à venir.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Sont ouverts à un comportement axé sur les clients. • Veillent à adapter les activités de marketing aux groupes cibles. • Travaillent en coopération étroite avec leurs collaborateurs et leurs supérieurs lors de la réalisation d'activités de marketing propres à l'entreprise. • Veillent toujours à mettre à disposition les supports publicitaires nécessaires. • Font preuve d'intérêt pour l'élaboration de leurs propres idées de marketing. • Contrôlent la réalisation des activités de marketing spécifiques à leur domaine de travail ainsi que leurs effets et en déduisent des conséquences pour les futures campagnes et initiatives.
---	--	--

10. Autogestion

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>10.1 Réfléchir de façon entrepreneuriale dans le cadre des processus complexes</p> <p>Les conducteurs de travaux sont familiarisés avec l'ensemble des structures de leur entreprise et les processus complexes de la réalisation de prestations.</p> <p>Ils s'informent des transformations en cours dans l'entreprise et réfléchissent aux conséquences sur les différents processus de travail.</p> <p>Ils pensent et agissent de façon entrepreneuriale. Ils établissent des liens entre les différents processus et appréhendent l'entreprise dans sa globalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la gestion d'entreprise et du management • Connaissance des besoins en connaissances de l'entreprise • Capacité de transfert (transposer ce qu'ils ont appris dans la pratique) • Savoir communiquer et convaincre • Anticipation, agir de façon responsable • Ouverture d'esprit • Capacité de réflexion <p>Capacité d'apprentissage, disposition à apprendre tout au long de sa vie</p>	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pensent et agissent en entrepreneurs. • Ont une connaissance approfondie de la direction d'entreprise. • Ont une connaissance approfondie du management. • Disposent de compétences leur permettant de mettre en pratique ce qu'ils ont appris. • Veillent à pratiquer une communication ouverte et convaincante. • S'engagent de manière proactive en faveur des intérêts de leur entreprise. • Évaluent en permanence les changements dans l'entreprise et en tirent les conséquences pour leurs effets sur les différents processus de travail. • Analysent les différents processus de travail et en déduisent des mesures pour l'ensemble de l'entreprise.
<p>10.2 Utiliser des techniques de travail</p> <p>Les conducteurs de travaux utilisent les techniques de travail (notamment pour la conception, le conseil et la planification) dans leur travail quotidien.</p> <p>Ils se renseignent sur les outils appropriés qui peuvent les aider à utiliser leurs techniques de travail spécifiques.</p> <p>Dans leur travail quotidien, ils utilisent avec rigueur différentes méthodes et techniques.</p> <p>Ils demandent activement des retours aux supérieurs hiérarchiques sur leur technique de travail et mettent en œuvre les améliorations suggérées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des outils permettant d'améliorer les techniques et les méthodes de travail • Capacité de transfert (transposer ce qu'ils ont appris dans la pratique) • Communication respectueuse • Anticipation, agir de façon responsable • Savoir gérer la critique • Capacité d'apprentissage 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisent des techniques, méthodes et instruments appropriés dans leur travail quotidien. • Ont une connaissance approfondie de différentes techniques, méthodes et instruments de travail. • Veillent à toujours employer une méthode de travail efficace et efficiente. • Analysent régulièrement leur technique de travail de façon critique et en tirent les conséquences.
<p>10.3 Communiquer de manière convaincante et avoir une attitude persuasive</p> <p>Les conducteurs de travaux communiquent de manière convaincante auprès des collaborateurs, des clients et des fournisseurs.</p> <p>Ils s'informent de la situation initiale eu égard à l'attitude communicative et construisent leur argumentation de manière claire et rigoureuse. Pour cela, ils recueillent les propositions des collaborateurs ou collègues de la branche.</p> <p>Ils communiquent avec tous leurs interlocuteurs en tenant compte de la spécialité, de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des techniques de communication convaincante • Connaître les différentes conversations avec les collaborateurs, les clients et les fournisseurs • Argumenter de manière convaincante • Communiquer de manière convaincante • Communiquer de façon respectueuse • Savoir motiver les collaborateurs par sa communication et son attitude • Conscience de soi 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquent de manière claire et convaincante avec les collaborateurs, les clients et les fournisseurs. • Ont une connaissance approfondie des techniques de communication convaincantes et de leur mise en œuvre. • Veillent, lors de leurs apparitions, à respecter les habitudes de l'entreprise. • Font preuve de bon goût. • Ont le don de motiver leurs collaborateurs par la façon de communiquer et par leur attitude.

<p>personne et de la situation, et cherchent à les motiver par leur attitude.</p> <p>Ils argumentent de manière compétente, ouverte et honnête. Pour la recherche de solutions, ils présentent aussi bien les avantages que les inconvénients des diverses propositions. En cas d'objections, ils font preuve de compréhension et tiennent compte de celles-ci pour la suite de la discussion.</p> <p>Ils analysent leur technique de discussion et leur comportement au contact des collaborateurs, des clients et des fournisseurs, et ils vérifient leur attitude et leur communication par des discussions régulières avec les cadres. Le cas échéant, ils examinent les mesures susceptibles de développer leurs capacités de communication.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchissent régulièrement à leur style de communication lors de leurs allocutions ou contacts avec les collaborateurs, clients et fournisseurs et en déduisent des conséquences.
<p>10.4 Résoudre des problèmes complexes</p> <p>Les conducteurs de travaux traitent les tâches et problèmes complexes le cas échéant en concertation avec les services internes et leur trouvent une solution.</p> <p>Lors de réunions internes, de concertations directes avec les collaborateurs compétents ou à l'aide des bases et documents existants, ils s'informent au sujet du problème et en analysent les causes.</p> <p>Ils élaborent diverses solutions qui tiennent compte des besoins des clients et des intérêts de l'entreprise. Les conducteurs de travaux évaluent les propositions possibles et choisissent la meilleure d'entre elles. En outre, ils préparent ou initient des décisions économiques. Le cas échéant, ils consultent leurs cadres.</p> <p>Ils planifient la mise en œuvre de la solution au problème, en informent leurs collaborateurs et supérieurs hiérarchiques, et attribuent aux collaborateurs les tâches correspondantes. Ils ordonnent toutes les autres mesures nécessaires pour résoudre le problème et consultent si nécessaire leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils contrôlent la mise en œuvre de la solution au problème et recueillent les feedback de leurs collaborateurs et de leurs supérieurs hiérarchiques. Ils analysent et évaluent la solution et en tirent des conclusions pour les futurs problèmes dans l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie de tous les processus de travail dans le secteur de la construction et pour chaque projet • Connaissances techniques relatives à la mise en œuvre de mesures correctives en cas de problèmes • Réalisation et évaluation d'analyses de problèmes • Compétences de gestion • Agir de manière systématique • Savoir identifier et aborder les problèmes • Communication claire et axée sur les objectifs • Esprit de décision • Capacités d'analyse • s'attaquent aux problèmes en temps opportun et avec la détermination nécessaire 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitent les problèmes complexes survenant dans le cadre du projet de construction confié et leur trouvent une solution. • Ont une connaissance approfondie des processus de travail dans le secteur de la construction et pour chaque projet. • Ont une connaissance approfondie de la direction des collaborateurs. • Ont une connaissance approfondie de l'analyse systématique et de la résolution des problèmes (techniques de solution de problèmes). • Veillent à une communication claire et axée sur les objectifs. • Prennent des décisions cohérentes. • Consultent, si nécessaire, leur supérieur hiérarchique et les cadres. • Réfléchissent à leurs techniques de résolution de problèmes et en déduisent des conséquences pour leurs démarches à venir.
<p>10.5 Développer en permanence ses compétences techniques et de gestion, et les transmettre dans le cadre du projet de construction</p> <p>Les conducteurs de travaux développent leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles selon l'état actuel de la technique.</p> <p>Ils évaluent leur propre besoin de développement. Ils s'informent des offres de formation continue sur le plan personnel, social, managérial et professionnel, et ils recueillent les propositions du supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils planifient leurs mesures de formation continue et d'évolution en accord avec le supérieur hiérarchique et l'entreprise.</p> <p>Les conducteurs de travaux participent à la mise en œuvre des mesures de développement et de formation continue et transposent sur leurs chantiers le savoir acquis. Ils transmettent leurs connaissances aux collaborateurs et aux collègues afin qu'ils puissent en profiter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des offres des établissements de formation continue • Savoir comment et où se procurer des informations sur les offres de formation continue (Internet, réunions d'information des établissements de formation continue, brochures de centres d'orientation professionnelle, associations professionnelles, etc.) • Capacité de transfert (transposer ce qu'ils ont appris dans la pratique) • Transfert d'informations clair et compréhensible • Proactivité, engagement actif • Réflexion anticipative • Capacité d'apprentissage, disposition à apprendre tout au long de sa vie • Propension à créer des capacités pour la formation continue 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettent en pratique avec esprit de suite les étapes de développement techniques, personnelles et sociales. • Transposent systématiquement sur leurs chantiers le savoir acquis. • Ont une connaissance approfondie du domaine des instruments permettant de dresser un bilan. • Ont une connaissance approfondie du domaine de la formulation des objectifs. • Ont une connaissance pratique de la gestion du changement. • Sont conscients des effets à moyen et à long terme des mesures de formation. • S'intéressent aux processus d'amélioration continue. • Évaluent de manière réaliste leurs propres points forts et points faibles et en déduisent des mesures adéquates.

<p>Ils étudient l'utilité d'une mesure d'évolution pour eux et leurs chantiers et partagent leurs conclusions avec le supérieur hiérarchique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlent l'utilité pour l'entreprise et pour leur personne des mesures de développement et en déduisent des conséquences en concertation avec le supérieur hiérarchique.
<p>10.6 Gérer les changements et les nouveautés</p> <p>Les conducteurs de travaux abordent les changements et les nouveautés avec flexibilité et ouverture, et les intègrent à leur travail quotidien. Ils testent les modifications et les nouveautés sur leurs chantiers pour se les approprier.</p> <p>Via les médias, les manifestations spécialisées, les soirées de contremaîtres, les journaux d'entreprise, etc., ils s'informent régulièrement des changements et nouveautés techniques, juridiques et économiques. Ils recueillent les propositions des collaborateurs au sujet des changements et nouveautés susceptibles de les intéresser et les échangent entre eux. Ils recherchent également eux-mêmes les nouveautés et formulent des propositions correspondantes à leur supérieur hiérarchique. Ils assurent les échanges avec les interfaces, comme les services administratifs.</p> <p>Après concertation avec leur supérieur hiérarchique, ils décident si des modifications et des nouveautés doivent être mises en place et le cas échéant sur quels chantiers. Si besoin, ils consultent le supérieur hiérarchique. Ils prévoient du temps pour tester et mettre en œuvre des changements ou des nouveautés sur le chantier et préparent la communication des collaborateurs.</p> <p>Ils annoncent aux collaborateurs les changements et les nouveautés de façon transparente, expliquent leur contenu, et les mettent en place progressivement sur le chantier de manière à ce qu'ils soient compréhensibles. Ils agissent de façon exemplaire pour tout ce qui a trait à la nouveauté.</p> <p>Ils contrôlent la mise en œuvre des changements et des nouveautés sur les chantiers. Ils évaluent les résultats et les nouveautés mises en place en incluant les retours des cadres. Ils en tirent des conclusions pour le travail réalisé sur les chantiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les changements et les nouvelles évolutions de la construction • Comprendre l'utilité des changements et des évolutions • Capacités d'analyse • Capacités de transfert • Savoir communiquer: Savoir expliquer et justifier • Échanger avec les pairs au sujet des nouveautés • Motivation et ouverture aux changements et nouveautés, volonté de passer à l'action 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Font preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse face aux changements et nouveautés. • Introduisent, après les avoir testés, les changements et nouveautés sur leurs chantiers. • Informent régulièrement les cadres sur les changements constatés et les nouveautés. • Ont une connaissance approfondie des changements et développements touchant le secteur de la construction. • Ont une connaissance approfondie de l'organisation des processus de changement. • Ont une connaissance approfondie de techniques de communication et d'argumentation convaincantes. • Sont ouverts aux changements et aux nouveautés. • Acceptent, de façon ouverte, les propositions et demandes des collaborateurs. • Consultent leur supérieur hiérarchique, les cadres ainsi que les interfaces internes et externes. • Analysent régulièrement l'avancement des changements et nouveautés décidés pour les chantiers et prennent le cas échéant des mesures.
<p>10.7 Garantir ses performances personnelles</p> <p>Les conducteurs de travaux organisent leur travail quotidien de manière proactive et sont capables de gérer la charge psychique et physique.</p> <p>Ils clarifient régulièrement leur gestion du temps et planifient leurs tâches dans un cadre temporel réaliste. Au niveau de leurs collaborateurs, ils détectent suffisamment tôt les signes de surcharge de travail, surmenage et fatigue, et ils en parlent avec eux le cas échéant.</p> <p>Ils vérifient régulièrement s'ils ont géré correctement leur emploi du temps et délèguent des tâches à leurs cadres en cas de surcharge de travail, surmenage ou manque de temps.).</p> <p>Ils analysent régulièrement leur comportement et leur planification du travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances relatives à l'établissement d'un calendrier sur le long terme efficace • Connaissances sur la fatigue, la surcharge de travail et le surmenage • Utilisation de méthodes pour gérer son emploi du temps sur le long terme • Savoir communiquer suffisamment tôt (manque de temps, surcharge de travail, surmenage, épuisement) • Anticipation, agir de façon responsable • Conscience aigüe de sa surcharge de travail ou de son surmenage pendant le travail quotidien • Sensibilité et attention 	<p>Les conducteurs de travaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettent en œuvre leur propre dispositif de gestion des ressources de manière efficace. • Ont une connaissance approfondie de la planification et la gestion du temps. • Ont une connaissance approfondie de la gestion du stress. • Ont une connaissance approfondie des signes de fatigue, de surcharge et de surmenage. • Détectent suffisamment tôt les signes de surcharge de travail, surmenage et fatigue chez leurs collaborateurs et eux-mêmes. • Analysent leur équilibre énergétique et leur planification du travail, se fixent des limites ou en parlent à leur supérieur hiérarchique suffisamment tôt.